5e Année - N° 196 Le N° 0$50 Jeudi 1er Juin 1944

# INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ




Enfants dans les rues de Saigon.

*(Bois gravé de Ngo-van-Hoa.)*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTÉRÊT VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs*
*Donnez sans hésiter votre appui*
*au Gouvernement.*

*Souscrivez aux*

# BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

**BONS A UN AN**

*émis à 97 $ 50*
*remboursables*
*au pair à un an de date*

**BONS A TROIS MOIS**

*émis à 99 $ 50*
*remboursables*
*au gré du porteur*

| | | | |
|---|---|---|---|
| au pair | à | TROIS MOIS | de date |
| à 100 $ 60 | à | SIX MOIS | de date |
| à 101 $ 20 | à | NEUF MOIS | de date |
| à 102 $ | à | UN AN | de date |

*Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.*

*Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).*


# INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5e Année - No 196 — 1er Juin 1944

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

**ABONNEMENTS :**

Indochine et France :
Un an : 25 $ 00, 6 mois : 15 $ 00

Etranger :
Un an : 35 $ 00, 6 mois : 20 $ 00
Le numéro : 0 $ 50


## SOMMAIRE


*Enquête sur les nouveaux destins de l'intelligence française. — L'humanisme français*, par Mario MEUNIER.

*Petit historique des îles Poulo-Condore*, par J. C. DEMARIAUX.

*Quelques jonques de pêche tonkinoises*, par I. G. P.

*Mœurs et coutumes du Viêt-Nam. — Un rite important dans la cérémonie du mariage : la confrontation des âges des deux fiancés*, par D.

*La fête de la Garde Civile de Cochinchine sera célébrée le 7 juin*, par G. C.

*Tournée d'inspection au Kontum*, par F. P. ANTOINE.



**Abonnements :** *Les abonnements partent du 1er de chaque mois.*

**Changements d'adresse :** *Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 $ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.*

**Règlements :** *Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.*

*Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.*

*Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté.*


Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# L'humanisme français

par Mario MEUNIER
(*La France de l'esprit*, Paris, 1943.)

TANT que l'âme française, si meurtrie qu'elle paraisse, entretiendra le culte de cette haute culture, dont la tradition, sous le nom d'Humanisme, fait corps avec l'idée que l'on a de la France, elle gardera toujours sa raison de vivre, sa volonté d'agir et sa foi en elle-même. Héritière la plus noble de ce qu'il est de plus digne dans la pensée antique et de plus fécond dans la pensée chrétienne, elle n'a, pour rester grande et assurer la continuité de son rôle, qu'à persister à poursuivre l'exploration de ces trésors de sagesse, d'intelligence et de science que lui laissèrent, comme une promesse de vie et d'immortalité, l'esprit d'Athènes et le génie romain.

Pour une large part, en effet, c'est la culture française qui a mérité d'être, en dépit de toutes les vicissitudes qui sont venues entraver son destin, la continuatrice la plus humaine, la plus vivante et souple de cette civilisation gréco-latine, dont les vertus formèrent l'esprit et le cœur de notre vieille Europe. Ce que la France a été jusqu'ici, en rayonnant la gloire et d'Athènes et de Rome, elle se doit, pour rester fidèle à sa mission et à son influence, de l'être encore dans cette Europe nouvelle où toutes les nations, espérons-le pour le salut de tous, se sentiront solidaires de cet esprit d'ordre et de compréhension, de juste mesure et de raison commune, qu'excelle à créer le véritable Humanisme.

Par un dessein presque providentiel, les artisans les meilleurs de la pensée française ont survécu, comme nos cathédrales, au désastre sans nom qui submergea le sol de la Patrie. Les vétérans sont toujours à leur poste : avec une ferveur accrue par une conscience plus nette de son urgence et de sa nécessité, ils continuent à poursuivre leur tâche, et avec la même confiance tenace et résolue qui pousse le paysan à labourer sa terre, ils ne se lassent pas de féconder le champ de leur activité. Quant aux plus jeunes, les uns se forment et se mûrissent en s'appliquant à surmonter la défaite par un labeur acharné, en s'efforçant avec une ardeur multipliée par l'épreuve, de retrouver leur âme dans l'âme de la France, d'interroger les héros et les sages qui nous apprirent à nous créer par nous-mêmes, à nous rénover en utilisant nos malheurs, et à garder à notre beau pays le visage qu'imagine pour lui la mâle persévérance de ceux qui en voulurent la grandeur et la force. Les autres se trempent et se recueillent dans l'âpre et nostalgique exil des camps de prisonniers. J'ai connu pour ma part, durant près de quatre ans, le tourment journalier d'être parqué dans un enclos de barbelés, et je sais quelles leçons de sagesse vécue, malgré la dissolvante tristesse de ne jamais être seul et d'être privé de toute solitude, il est permis de tirer du permanent contact de ces hommes qui n'ont pour se défendre que l'énergie de leur âme, la valeur de leur race et le soutien de leur propre pensée ! Tous ces prisonniers, au cours de leur exil, auront trop expérimenté par eux-mêmes de quel secours leur aura été, pour supporter leurs épreuves, le merveilleux réconfort de la vie de l'esprit, pour qu'ils ne veuillent point, dès le moment de leur libération, en augmenter le capital acquis.

Jeune ou âgée, toute notre élite est donc au travail pour assurer l'avenir de la culture française et contribuer à faire de l'Humanisme français le défenseur attitré de ce patrimoine d'art, de cette tradition de pensée, de cette formation de l'homme par l'expérience et le témoignage de l'homme, de cet Humanisme, en un mot, qui apporta, non seulement à l'Europe, mais à toute terre qui se dit civilisée, les seules conceptions qui puissent donner à l'âme humaine le sentiment de la grandeur, le goût intelligent d'une forte indépendance et l'amour généreux de la beauté morale.

Or, pour bien mettre à profit toutes les expériences que recueillit l'instinct de re-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cherche que possédaient les Grecs, s'initier au savoir que s'acquirent la curiosité de leur intelligence et leur avidité de se mettre en rapport avec tous les peuples qui étaient connus d'eux, s'enrichir au contact des penseurs de la Grèce, des moralistes romains, rien ne vaut comme d'aborder la lecture des leçons qu'ils nous donnent dans le texte même qui nous en fut transmis. C'est par la lecture et l'assidue méditation des textes que l'esprit s'accroît de la pensée des maîtres, qu'il obtient le don de s'exprimer et le pouvoir de s'unir à cette raison universelle qui permet aux esprits de commercer entre eux et de s'éclairer par un même soleil.

Pour nous ouvrir les trésors de ces archives de l'Humanisme où se conserve la somme des ouvrages que laissèrent après eux poètes et prosateurs du monde gréco-romain, pour les mettre à la portée de tous et en faire l'ornement de la bibliothèque de tout homme pensant, deux collections d'auteurs grecs et latins s'étaient formées en France.

L'une, la principale, la collection des Universités de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume-Budé et sous la direction de l'éminent helléniste qu'est M. Paul Mazon, continue à nous donner, des Grecs et des Latins, les textes les plus sûrs que puissent établir la philologie et la critique modernes. Des traductions accompagnent les textes édités et de savantes notices les commentent.

L'autre collection, d'un prix plus abordable, est la collection des Classiques Garnier. Seuls, les auteurs latins y sont publiés avec texte et traduction. Pour les auteurs grecs, cette collection se contente d'une simple traduction agrémentée de notes. Toutefois, dans un récent volume que viennent de publier les Classiques Garnier, le texte grec de l'*Ethique à Nicomaque* accompagne la traduction de ce traité d'Aristote. La même collection a fait paraître, sans cette fois en publier le texte, une précieuse et sobre traduction des Penseurs grecs avant Socrate. Quant aux traductions que ces deux collections nous permettent de lire, les unes sont excellentes et rendent avec maîtrise l'esprit même du texte ; les autres, par un excès de littéralité, semblent parfois oublier ce *decus atticum* que l'indiscutabe prince des humanistes, Marsille Ficin, se glorifie d'avoir gardé en traduisant Platon. Quoi qu'il en soit, par la qualité critique de leurs textes, par le goût de leur présentation, ces deux collections ne font pas qu'attester la valeur permanente de la pensée antique, elles maintiennent les traditions les plus pures de l'Humanisme.

Bien plus, pour montrer aux élites, par l'exemple même que lui donnent ses maîtres, tout ce que peut découvrir d'universel et d'utile, de permanent et d'actuel, l'attentive méditation des grands textes classiques, l'Humanisme français ne se contente pas de les traduire et de les commenter. Il sait aussi faire œuvre originale. S'inspirant de l'histoire, tirant parti de l'archéologie, il nous rend avec art l'antiquité plus vivante et plus que jamais présente et agissante dans le résultat de l'effort qu'il poursuit pour maintenir la perpétuité de la vie de l'esprit et conserver à la conscience humaine sa dignité et son indépendance.

En dépit du malheur qui aurait pu suspendre son élan, la science française n'en a pas moins persisté à offrir au public de remarquables ouvrages dignes de son renom. Qu'il nous suffise de signaler le livre que M. Pierre Roussel publia sur Sparte au début de la guerre, et l'ouvrage que M. Jérôme Carcopino consacra aux Aspects mystiques de la Rome païenne.

L'humanisme chrétien, lui non plus, ne chôme pas. La tâche qu'il s'est donnée de rapprocher l'homme de la Divinité, de vivifier par la foi les données rationnelles et d'ajouter à la clarté du « feu intelligent » la rayonnante ardeur d'une charité plus humaine, se poursuit sans arrêt. Un livre comme l'*Enfant d'Agrigente* du R. P. A.-J. Festugière est un précieux témoignage.

Ainsi donc, par la culture humaniste, l'âme française continue sa vie propre et son rayonnement. Le malheur lui-même n'a fait que la grandir, car il l'a contrainte à trouver en elle-même sa force de durer et à sauver, en se sauvant elle-même, l'honneur et la noblesse de la personne humaine.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# PETIT HISTORIQUE DES ILES POULO-CONDORE

par J. C. DEMARIAUX
*Membre de la Société des Etudes Indochinoises.*

Au cours des dix dernières années, le hasard m'a conduit à trois reprises dans les îles Poulo-Condore et, chaque fois, une irrésistible envie de connaître le lourd passé de cet archipel nimbé de mystère s'est emparée de moi.

Hélas ! aucune pièce intéressante n'existait dans les archives du Pénitencier. Pas le moindre dossier pour satisfaire ma curiosité dévorante.

En fin de compte, je confiai mon ennui à M. Pagès, Gouverneur de la Cochinchine, qui me donna l'autorisation de consulter les archives du Gouvernement local.

Pendant deux mois je dépouillai des centaines de dossiers contenant au jour le jour les comptes rendus de la vie du Pénitencier depuis le Second Empire. Çà et là, quelques brèves notes historiques. Et derrière des rapports datant de quatre-vingts ans m'apparurent les mâles silhouettes d'officiers de marine du temps de la conquête, avec leurs favoris, leur tunique de drap bleu, et leur grand casque blanc et plat en forme de bassin de barbier.

***

Situé à 97 milles au sud-ouest du cap Saint-Jacques et à 45 milles des bouches du Mékong, l'archipel de Poulo-Condore est composé de douze îles qui ont pris le nom de la principale d'entre elles, et mesurent au total 200.000 mètres carrés (1).

Poulo-Condore s'appelle en annamite « Côn-Nôn », ce qui signifie « île des Serpents », en raison du grand nombre de reptiles qui vivent dans les collines.

Le mot « Condore » signifie en malais : « Calebasse » ou « gourde ». Sans doute, en des temps anciens, l'archipel était-il un repaire de pirates venus du Continent, et qui rançonnaient le littoral indochinois.

Il semble bien que les Espagnols furent les premiers Européens qui visitèrent l'archipel au début du xvi[e] siècle, car, lors de l'occupation des Français, on y trouva des monnaies à l'effigie de Charles-Quint et au millésime de 1521.

Puis les Anglais s'y installèrent en 1702, ayant eu vent d'un rapport optimiste de Veret, agent de la Compagnie Française des Indes, qui avait conseillé l'occupation de Poulo-Condore, « point de passage important pour les vaisseaux de la Chine, Tonkin, Macao, Manille, Java ».

La « Honorable East India Company » prend les devants sur les Français et décide de faire construire un fort dans la grande Condore. C'est le président Allen Catchpole, chef de la factorerie de Chusan, en Chine, qui vient diriger les constructions.

Catchpole, selon la pratique de ce temps, a engagé des soldats indigènes des Célèbes, appelés Macassars, en stipulant leur renvoi au bout de trois ans.

Par malheur, les années se passent, et le Président ne peut tenir son engagement.

Les Macassars sont pleins de fidélité lorsque les contrats faits avec eux sont bien observés. Ils deviennent vindicatifs et cruels dans le cas contraire.

Ceux de Poulo-Condore sont inquiets, malades, et ne pensent plus qu'à revoir leur pays. Ils décident en secret de se révolter.

Pendant la nuit du 3 mars 1705, une clameur sauvage retentit soudain dans le fort endormi.

Ce sont les farouches soldats bronzés qui massacrent leurs maîtres anglais.

Un petit nombre de ces derniers seulement — dont le Révérend docteur Pound et M. Salomon Llyod, qui logeaient en dehors du fort —, entendant les cris de leurs compatriotes, prennent l'alarme, et s'enfuient dans un bateau.

C'est au prix de surhumaines fatigues qu'ils peuvent atterrir dans les possessions du roi de Johore, à la pointe méridionale de la presqu'île de Malacca.

On peut encore, de nos jours, voir au sommet d'une éminence quelques vestiges de la factorerie éphémère des Anglais : tas de pierres, débris d'un four, et quelques morceaux de porcelaine cassée dans les buissons (2).

---

(1) Voir les photographies publiées dans notre numéro 91 du 28 mai 1942.

(2) Les archives, relatant les vicissitudes de cette factorerie éphémère se trouvent à Calcutta.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Au bas de la crête s'étale la mer de Chine, le long d'une anse sablonneuse qui fait une trouée scintillante dans la jungle. C'est probablement sur cette plage que les Anglais, en débarquant, trouvèrent ces énormes tortues dont il est question dans leurs archives : monstres à écaille blonde, accompagnés de milliers de petits qui venaient d'éclore, « et ayant encore une espèce de placenta adhérant à leur ventre », écrivait Allen Catchpole.

Au moment de partir, le capitaine Gore remit au mandarin une lettre pour l'évêque d'Adran ainsi qu'une lunette offerte à ce dernier.

Lord Macartney, ambassadeur extraordinaire du roi d'Angleterre Georges III auprès de l'empereur de Chine, s'y arrêta les 17 et 18 mai 1793, désirant savoir si les Français s'y étaient installés.

Quelques personnes des vaisseaux *Lion* et *Indoustan*, qui composaient l'escadre,

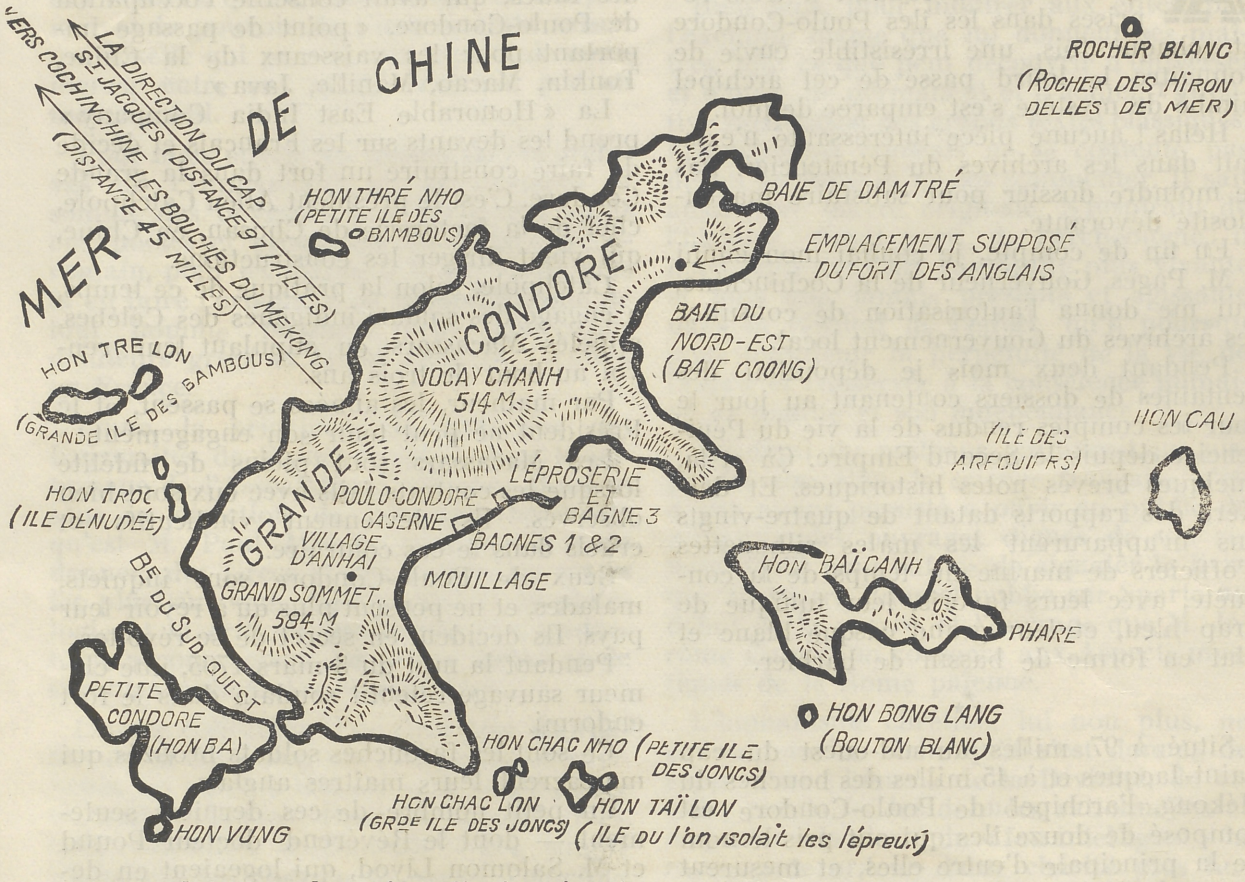


Les Anglais, par la suite, s'intéressèrent encore à Poulo-Condore et essayèrent de renouer les relations avec les habitants.

Le capitaine Gore, successeur du capitaine Cook, qui avait été massacré aux îles Sandwich en 1779, y fit escale du 20 au 28 janvier 1780, au cours de son voyage autour du monde avec ses deux vaisseaux *Résolution* et *Découverte*.

A cette époque, les îles Poulo-Condore étaient sous la dépendance de la cour d'Annam, et l'unique bourgade ne comprenait qu'une trentaine de maisons.

Le capitaine Gore s'informa des provisions qu'il pouvait se procurer. Le mandarin chrétien, prénommé Luc, lui répondit qu'il pourrait lui vendre des buffles quatre ou cinq piastres chacun.

descendirent pour acheter des provisions dans le petit village, et les habitants promirent de faire leurs efforts pour que ce qu'on leur demandait fût prêt le lendemain.

Mais lorsque le lendemain les Anglais revinrent pour chercher les victuailles commandées, ils furent surpris de trouver le village absolument désert.

Les portes des maisons étaient ouvertes mais on n'avait rien emporté, excepté les armes que les Anglais avaient vues la veille. La volaille même avait été laissée et cherchait sa nourriture autour des maisons. Dans la principale cabane on trouva un papier écrit en chinois, dont ci-après la traduction :

Nous sommes très peu nombreux et très pau-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vres, mais honnêtes et incapables de faire du mal.

Nous avons été épouvantés à la vue d'aussi grands vaisseaux et d'hommes aussi puissants, d'autant plus que nous ne sommes pas en état de leur fournir la quantité de bétail et d'autres provisions qu'ils ont demandée.

Nous n'en avons que très peu à fournir et nous ne pouvons faire ce que vous attendez de nous.

La crainte d'être maltraités et le désir de sauver notre vie nous ont fait prendre le parti de nous enfuir.

Nous supplions le grand peuple d'avoir pitié de nous. Nous avons laissé dans le village tout ce que nous possédons. Nous vous prions seulement de ne pas brûler nos cabanes.

Nous nous prosternons cent fois aux pieds du grand peuple.

n'avons aucune mauvaise intention. Notre nation est civilisée et douée de principes d'humanité qui ne lui permettent pas de piller.

Il semble que les Anglais n'ont jamais eu de chance dans les eaux de Poulo-Condore, car, au moment où ils levaient l'ancre pour voguer vers la Chine, le cabestan se rompit. L'ancre qui était en partie levée retomba avec une vélocité toujours croissante, et le cabestan tourna avec tant de force que les barres, qui étaient de six pouces d'équarrissage et de seize pieds de long, partirent de leurs trous, chassées par la force centrifuge. Elles volèrent dans

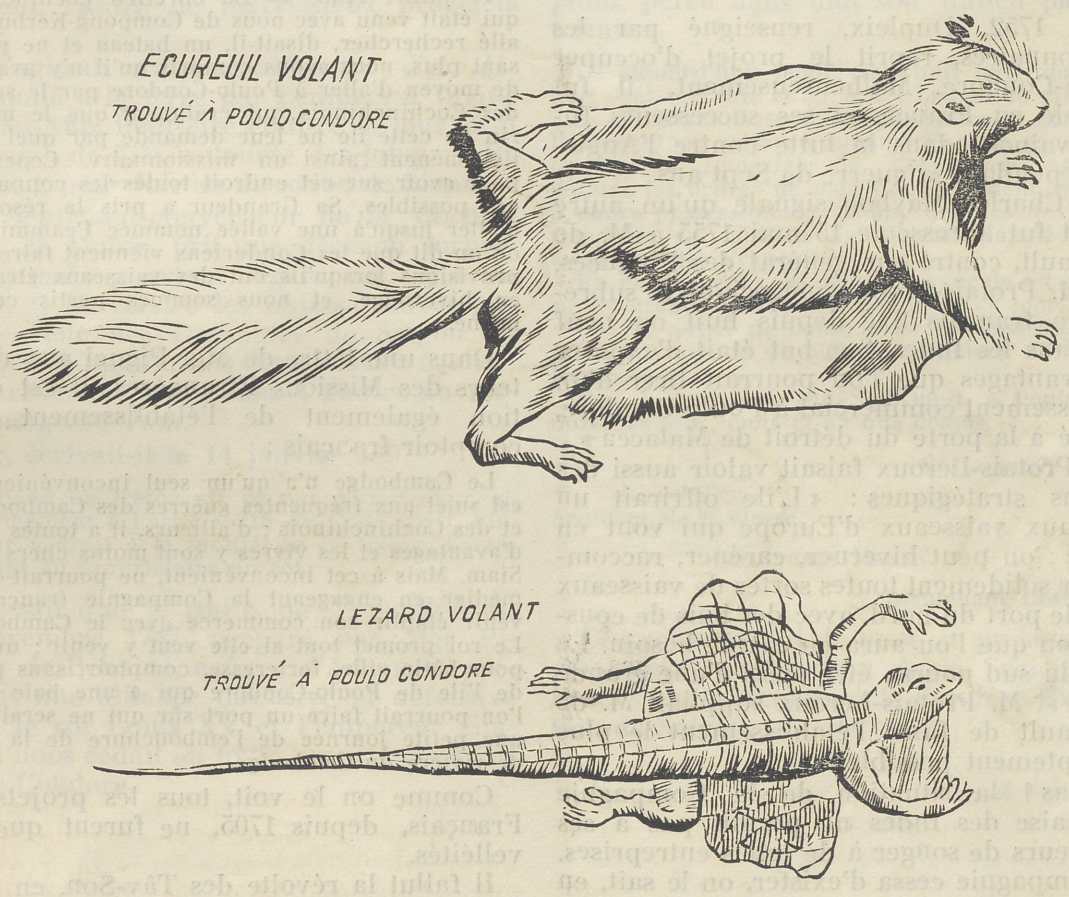


*Animaux curieux observés à Poulo-Condore par M. Renault.*

Les auteurs de cette lettre avaient probablement été maltraités par des étrangers.

Les Anglais ne touchèrent absolument rien et laissèrent dans la principale cabane un léger présent qu'ils crurent devoir être agréable au chef, présent qui était accompagné d'une lettre en chinois ainsi conçue :

Les vaisseaux qui ont visité l'île et les hommes qui les montent sont Anglais. Nous sommes venus seulement pour acheter des rafraîchissements et

toutes les directions et assommèrent matelots et soldats. Le pont était couvert de blessés et de morts.

Cet incident fit une telle impression sur l'âme du capitaine que l'escadre anglaise s'empressa de quitter Poulo-Condore, abandonnant l'ancre de l'*Indoustan* et, au milieu d'une bourrasque, fit voile vers les rives du Ciampa.

***

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'histoire de l'occupation française est assez peu connue dans ses débuts. Il est certain que les Français, après le massacre de la garnison anglaise en 1705, songèrent à s'emparer de ces îles sans maîtres.

M. Alexis Faure, dans la Revue de Géographie publiée en 1889-1890, rapporte la mission dont fut chargé en 1721 M. Renault, agent de la Compagnie Française des Indes, qui fit une enquête sur la population, le climat et les productions de l'archipel (1).

En ce temps-là, la Grande Condore fut baptisée « île d'Orléans » en l'honneur du Régent, mais aucun établissement n'y fut créé.

En 1752, Dupleix, renseigné par les missionnaires, reprit le projet d'occuper Poulo-Condore. Malheureusement, il fut rappelé en France, et ses successeurs furent vaincus dans la lutte contre l'Angleterre, pendant la guerre de Sept ans.

M. Charles Maybon signale qu'un autre projet fut adressé le 15 mai 1755 à M. de Machault, contrôleur général des Finances, par M. Protais-Leroux, négociant et subrécargue français fixé depuis huit ou neuf ans dans les Indes. Son but était d'exposer les avantages que l'on pourrait tirer d'un établissement commercial à Poulo-Condore, « situé à la porte du détroit de Malacca ».

M. Protais-Leroux faisait valoir aussi des raisons stratégiques : « L'île offrirait un abri aux vaisseaux d'Europe qui vont en Chine ; on peut hiverner, caréner, raccommoder solidement toutes sortes de vaisseaux dans le port du nord, avec des bois de construction que l'on aura en cas de besoin. Le port du sud pourra être aussi d'une grande utilité ». M. Protais-Leroux suppliait M. de Machault de faire l'établissement le plus promptement possible.

Hélas ! la situation de la Compagnie Française des Indes ne permit pas à ses directeurs de songer à de telles entreprises. La compagnie cessa d'exister, on le sait, en 1769, mais, depuis la victoire de Clive à Plassey, en 1757, la Compagnie anglaise était devenue prépondérante dans la péninsule et l'ancienne association londonienne de marchands s'était changée en une puissance conquérante et militaire, devant laquelle la Compagnie française, de plus en plus effacée, finit par disparaître.

Dans son histoire de la Mission de la Cochinchine, le Père Launay, reproduisant le journal du Père Levasseur dit qu'il fut question d'un établissement à Poulo-Condore en 1768.

Voici un extrait de cette relation :

*15 juillet 1768.* — Partis de Bassac pour venir à l'embouchure du fleuve y chercher quelques Cochinchinois qui voulussent me conduire à Poulo-Condore, nous avons été à un village nommé Compong-Kerbu, bâti sur la rive occidentale du fleuve, tout proche de la mer. Nous y avons trouvé une douzaine de chrétiens. D'abord, nous avons marché avec un gentil ; mais toutes les conditions acceptées de part et d'autre, il a disparu. Ensuite, un chrétien s'est offert de lui-même et avec si bonne grâce que nous croyions l'affaire terminée, mais d'autres ont donné quelques sujets de crainte sur le mandarin qui commande à Poulo-Condore, et il ne s'est trouvé aucun bateau à louer dans tout le village. C'est pourquoi le 14 juillet au soir, nous sommes partis avec le chrétien pour chercher un bateau à Bassac.

*19 juillet 1768.* — Le chrétien cochinchinois qui était venu avec nous de Compong-Kerbu étant allé rechercher, disait-il, un bateau et ne paraissant plus, nous avons compris qu'il n'y avait pas de moyen d'aller à Poulo-Condore par le secours des Cochinchinois qui craignent que le mandarin de cette île ne leur demande par quel ordre ils amènent ainsi un missionnaire. Cependant, pour avoir sur cet endroit toutes les connaissances possibles, Sa Grandeur a pris la résolution d'aller jusqu'à une vallée nommée Peammicham, où on dit que les Condoriens viennent faire leurs provisions lorsqu'ils ont des vaisseaux étrangers en hivernage, et nous sommes partis ce jour même.

Dans une lettre de Mgr Piguel aux directeurs des Missions Etrangères, il est question également de l'établissement d'un comptoir français :

Le Cambodge n'a qu'un seul inconvénient ; il est sujet aux fréquentes guerres des Cambodgiens et des Cochinchinois ; d'ailleurs, il a toutes sortes d'avantages et les vivres y sont moins chers qu'au Siam. Mais à cet inconvénient, ne pourrait-on remédier en engageant la Compagnie française à venir établir son commerce avec le Cambodge ? Le roi promet tout si elle veut y venir ; un lieu pour bâtir ville, forteresse, comptoir, sans parler de l'île de Poulo-Condore qui a une baie et où l'on pourrait faire un port sûr qui ne serait qu'à une petite journée de l'embouchure de la grande rivière du Cambodge.

Comme on le voit, tous les projets des Français, depuis 1705, ne furent que des velléités.

Il fallut la révolte des Tây-Son, en 1773, pour qu'un grand Français, Mgr Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, s'y rendît en compagnie du roi d'Annam Nguyên-Anh, prince malheureux et fugitif, qui chercha une asile successivement dans toutes les îles de la côte de Cochinchine (2).

---

(1) Renault y signale l'existence d'animaux étranges, écureuils et lézards volants, dont nous reproduisons des dessins d'après des originaux de l'époque (N.D.L.D.).

(2) En septembre 1788, la *Dryade* débarqua à Poulo-Condore 1.000 fusils, puis, quelques mois plus tard, la *Garonne* y laissa quelques canons.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les habitants actuels du village de Anh-Hai, dans la grande Condore, sont pour la plupart des descendants directs de la suite de Gia-Long. Ils cacheraient de vieux livres en caractères, aux précieuses enluminures.

On parle aussi d'armures et de mousquets anciens trouvés dans une caverne, au temps du gouverneur Lambert. Partout dans l'archipel, courent des histoires de trésors cachés. Dans un vieux dossier j'ai trouvé un curieux récit.

Le 25 novembre 1896, dans l'enceinte du bagne n° 1, le forçat Dang-van-Tam découvrit, en creusant une tranchée, deux grandes jarres contenant l'une des sapèques d'argent, l'autre de merveilleux bracelets en or.

Il s'agissait vraisemblablement d'un dépôt confié à la terre par l'empereur fugitif Nguyên-Anh. Peut-être était-ce le jour où il s'échappa de l'île, entourée des jonques des Tây-Son, pour fuir en direction de Siam.

Le lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, M. Ducos, prit une décision surprenante, mais pourtant légale, au sujet du trésor. Il fit vendre les objets trouvés par le receveur des Domaines de Saigon, et partager le montant en deux parties égales : l'une revenant à la colonie, l'autre au forçat Dang-van-Tam.

Car, écrivait-il le 14 janvier 1897 :

... Quand un trésor est découvert fortuitement, conformément à l'article 716 du Code Civil, l'inventeur a droit à la moitié de ce trésor, l'autre revenant au propriétaire du sol.

On sait que le traité de Versailles du 28 novembre 1787, préparé par Mgr Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran et prévoyant une alliance offensive et défensive entre le roi Louis XV et l'empereur Gia-Long, nous cédait en toute propriété les îles Poulo-Condore.

Malgré ce traité, aucune garnison française ne fut envoyée dans l'archipel et nous avons déjà vu que lorsque lord Macartnet y fit escale les 17 et 18 mai 1793, il n'y trouva aucun de nos compatriotes.

La véritable prise en possession par la France ne fut faite que le 28 novembre 1861, par l'aviso *Norzagaray*, sur l'ordre de l'amiral Bonard, premier Gouverneur de la Cochinchine qui avait déclaré « vouloir remplir le plus tôt possible les intentions de S. M. l'empereur Napoléon III ».

Dans les archives de la Cochinchine, j'ai eu la chance de retrouver le procès-verbal de prise en possession. C'est un parchemin jauni, percé dans tout son milieu par les termites.

Ce aujourd'hui, jeudi vingt-huit novembre mil huit cent soixante et un, à dix heures du matin.

Je soussigné Lespès Sébastien-Nicolas Joachim, lieutenant de vaisseau, commandant le vapeur de la Marine Impériale le *Norzagaray*, agissant d'après les ordres de mon Gouvernement, déclare prendre possession du groupe des îles de Poulo-Condore, au nom de Sa Majesté Napoléon III, empereur des Français.

En conséquence, le pavillon français est arboré sur la grande Condore, à partir de ce jour.

Procès-verbal de ladite prise en possession est fait en présence de MM. les officiers de l'aviso *Norzagaray*.

Fait à terre, baie du Sud-Ouest, à Poulo-Condore, les jour, mois et an que dessus.

*Ont signé :*

L. du Teil,
Aspirant de 2e classe.

Lieutenant Manen.

Lieutenant Lespès.

Ce procès-verbal de prise en possession a été exposé au pavillon de la Société des Etudes Indochinoises, à la dernière Exposition de Saigon.

*(A suivre.)*



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# QUELQUES JONQUES DE PÊCHE TONKINOISES

par I. G. P.

Au cours des siècles tous les peuples ont pratiqué la pêche et la chasse, utilisant ainsi, pour leur alimentation, les ressources locales des pays qu'ils habitent.

Les méthodes de pêche, en particulier, s'adaptent évidemment aux dispositions particulières des lieux et, telle jonque de pêche de Cochinchine ou du Sud-Annam ne pourrait convenir au Tonkin et réciproquement.

L'ingéniosité des habitants, les méthodes ancestrales, transmises à travers les âges, ont donné lieu à la construction des jonques de pêche, vraiment intéressantes, que nous rencontrons au Tonkin et dans le Nord-Annam.

Les décrire toutes serait impossible étant donné leur nombre et leur diversité. Nous limiterons notre étude à quelques jonques de pêche particulièrement curieuses et relativement peu connues.

***

Les pêcheurs annamites se servent de sampans au Tonkin, et de radeaux dans le Nord-Annam. Ces sampans, de petite taille, ne dépassant pas quelques tonneaux, sont suffisants pour le genre de pêche pratiqué. Ils ne quittent pas la terre de vue.

Dans le sud de Haiphong, la côte, très plate, n'offre aucun abri en dehors des estuaires, qu'il est bon d'atteindre avant que le mauvais temps n'ait rendu la barre difficilement franchissable.

Pour pouvoir être halées à terre sans trop de difficultés (seul moyen de les mettre en sécurité), les embarcations doivent être à fond plat, pas trop lourdes et assez souples. Le type le plus courant utilisé dans le nord du golfe du Tonkin est le « thuyền câu » (en annamite, sampan de pêche) que l'on trouve à Cát-hải et à Đồ-sơn. Sa longueur atteint 12 m. 50, sa largeur au maître-couple 2 m. 95, sa hauteur maxima à l'avant 1 m. 35.

A fond plat, sans liaison longitudinale, basse sur l'eau, cette embarcation ne pourrait s'aventurer au large, n'étant pas apte à naviguer par gros temps. Mais bien voilée, rapide, de faible tirant d'eau, elle convient très bien à la petite pêche côtière.

Le thuyền câu est cloisonné et les compartiments de l'avant, qui peuvent être mis en communication avec la mer par des trous pratiqués dans le bordé, servent de viviers et permettent de conserver vivants certains poissons de qualité.

Les compartiments de l'arrière sont utilisés pour les approvisionnements, on y met aussi du lest destiné à équilibrer l'embarcation, lorsque les compartiments de l'avant sont pleins d'eau.

Les pêcheurs de Đồ-sơn emploient également le « Tai so », dont le nom veut dire « petite jonque », qui dérive de la jonque chinoise et qui a une tenue à la mer supérieure à celle du « thuyền câu ». Son importance varie depuis la petite embarcation de servitude (sabot chinois) jusqu'à la véritable jonque de haute mer.

Le tonnage le plus couramment adopté est de 7 tonneaux, qui correspond à une longueur hors tout de 7 m. 30, une largeur au maître-couple de 2 m. 20 et une hauteur maxima de 1 m. 35.

Elle est également dépourvue de liaison longitudinale. Certaines sont, comme le « thuyền câu », couvertes et aménagées comme lui. Des panneaux amovibles permettent l'ouverture des divers compartiments ; sur l'arrière du grand mât, entre les compartiments avant et arrière, est réservé le logement de l'équipage, simplement recouvert de cái phên, pour préserver celui-ci du soleil et des intempéries, protection bien précaire du reste.

La voilure de ces deux embarcations est à peu près la même. Deux voiles chinoises en toile de coton. Une dérive amovible et réglable située sur l'avant du grand mât, permet une navigation correcte à la voile.

***

Dans le Sud, vers la province de Thanh-hóales, grandes étendues de sable qui constituent les plages ne permettent pas l'usage des sampans que nous venons de décrire. Les pêcheurs ont alors imaginé des « radeaux de bambous » dont la construction fort ingénieuse, simple et rapide est peu coûteuse.

C'est le moyen employé surtout dans le Thanhhóa où ces « radeaux de bambous » se comptent par millier dans certains villages (Diêm-phu, Sầm-sơn par exemple) et où ils remplacent les jonques et les sampans de pêche inutilisables en raison même de la nature de la côte sans abri naturel et des coups de vent devant lesquels aucune barque au mouillage ne pourrait résister.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



*Sampans*
*« Thuyên Câu*
*à Doson*
*et*
*en baie d'Along.*



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Radeau de Sam-Son.

Photo VO-AN-NINH



Photos M. PIETRI

« Ghe tre »
du Tonkin. →

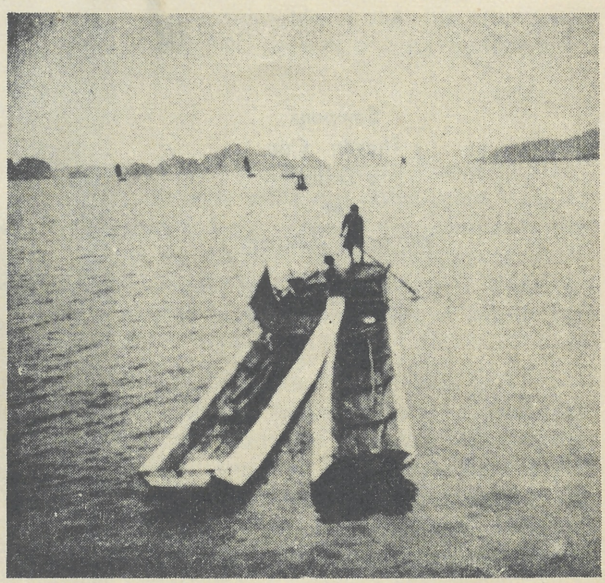

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Leur construction est remarquable. De gros bambous solidement liés et ceinturés forment le corps du radeau. L'extrémité avant, légèrement courbée vers le haut, empêche l'envahissement par l'eau lorsque le radeau fait route.

De chaque côté, trois bambous graduellement plus relevés que les bambous de fond, constituent le bordé. Le radeau est muni de deux ou trois voiles en coton. Les mâts en bambous sont amovibles. De fortes traverses en bois qui servent à assurer la rigidité de l'ensemble portent trois emplantures pour le mât. Une au milieu et une de chaque bord. Cette disposition permet de décaler la voilure du bord opposé au filet pendant les opérations de pêche, de façon à obtenir une plus grande facilité de manœuvre et même, pour accentuer cet effet, les mâts sont souvent courbes.

Le radeau pêche à la voile en se laissant dériver, remorquant son filet (petit chalut) par le travers. Les pêcheurs utilisent également ces radeaux pour tendre leurs filets. Ils abandonnent alors leurs voiles et leurs mâts, ne conservant à bord que deux avirons pour la conduite du radeau.

⁂

Parmi les nombreux moyens de capture pratiqués par les pêcheurs du littoral tonkinois, signalons la curieuse embarcation appelée « ghe tré » qui représente à elle seule le type idéal de la pêche « sans effort » que l'Annamite, plein d'ingéniosité, a su réaliser.

C'est un long sampan, à allure de pirogue, de 6 à 8 mètres, à fond plat, que recouvrent deux planches posées longitudinalement, légèrement inclinées et fixées, par des attaches, à chacun des bords de l'embarcation, de manière à flotter sur l'eau.

Ces planches sont badigeonnées de couleur blanche. L'intérieur de l'embarcation est garni de fascines. A l'extrémité arrière se tient le barreur, assis ou agenouillé et qui, sans fatigue, conduit sa frêle embarcation avec un petit aviron. Il longe ainsi la berge des cours d'eau ou la côte (en particulier dans la baie d'Along, près des embouchures ou dans les estuaires vaseux de la partie N.-E. de la baie de Fai-Tsi-Long) en quête du poisson qui, effrayé par la réfraction dans l'eau des planches, croyant probablement rencontrer un obstacle de roches, saute pour le franchir et tombe dans l'embarcation en se faisant prendre dans les fascines.

Certains prétendent que l'espèce ainsi capturée, étant curieuse de nature, se précipite vers la planche baignant dans l'eau mais, emportée par l'élan, la dépasse et retombe au fond de la barque.

Et c'est ainsi que sans effort, à certaines époques, le pêcheur remplit son « ghe tré » de poissons tout en se promenant.

Ce mode de pêche se rencontre aussi quelquefois dans les rivières ou les canaux de l'Ouest cochinchinois, mais à une seule planche. Le bord opposé de l'embarcation est alors muni d'un petit filet tendu verticalement, toujours pour empêcher le poisson de dépasser la barque dans son saut hors de l'eau.

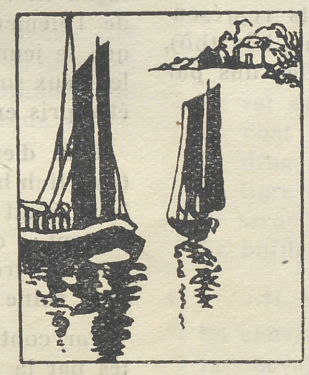

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# UN RITE IMPORTANT DANS LA CÉRÉMONIE DU MARIAGE : LA CONFRONTATION DES AGES DES DEUX FIANCÉS

par D.

De toutes les croyances annamites, la seule peut-être qui soit pratiquée aussi bien dans les villes qu'à la campagne et qui a le plus de chance de rester encore longtemps en honneur, est, sans nul doute, la confrontation des âges des deux fiancés. Les jeunes gens et les jeunes filles qui se marient ne sont pas seulement tenus de respecter les considérations d'ordre social exigées par la tradition ; ils doivent encore présenter les affinités mystiques conformes au rythme de l'universelle harmonie.

ORIGINE DE LA CONFRONTATION DES AGES.

Institué à une période inconnue par les hommes d'étude du Céleste Empire, et importé probablement en Annam à l'époque de la domination chinoise, le rite de la confrontation des âges est fondé sur trois principes essentiels : l'action des planètes, l'influence de la terre et le souffle de la nature.

*Action des planètes.*

Comme nous l'avons vu en géomancie (1), « la terre, qui n'est que la reproduction grossière de la carte du ciel, est constamment dirigée par les astres ». Il existe notamment cinq planètes qui exercent une influence décisive sur la vie des êtres humains, et qui possèdent des agents d'exécution agissant à la surface du globe : Mercure représenté par l'eau, Mars par le feu, Jupiter par le bois, Vénus par le métal, Saturne par le sol.

Selon les conjonctions, les éléments représentatifs des cinq planètes (kim, mộc, thủy, hỏa, thổ), peuvent s'engendrer ou se détruire les uns par les autres :

Le métal engendre l'eau ;
L'eau engendre le bois ;
Le bois engendre le feu ;
Le feu engendre la terre ;
La terre engendre le métal.

Par contre :

Le métal détruit le bois ;
Le bois détruit la terre ;
La terre détruit l'eau ;
L'eau détruit le feu ;
Le feu détruit le métal.

Chaque individu, selon la date de sa naissance, est placé sous les auspices d'une des cinq matières précitées. Ainsi, le jeune homme né sous le signe du métal, a tout avantage à epouser la jeune fille appartenant à l'élément « eau » ; le ménage connaîtra, par contre, toutes sortes de malheurs, si la fiancée relève de l'élément « feu ». D'autres exemples précis pris au hasard parmi des centaines d'autres dans un almanach annamite, suffisent pour nous éclairer davantage sur l'action des cinq substances sacrées ou ngũ-hành :

Le mari subit l'influence du feu ; la femme, celle de l'eau : le ménage connaît souvent des désaccords, vit dans la pauvreté, et aboutit parfois à la séparation, au divorce ;

Le mari subit l'influence du feu ; la femme, celle du bois : la famille est nombreuse, coule des jours d'or, connaissant mille bonheurs et prospérités.

Le cas devient beaucoup plus compliqué, si les futurs conjoints sont reconnus comme placés sous les auspices d'une même planète. Les hommes les plus versés dans les sciences occultes, ont alors recours à des livres spéciaux, notamment aux deux ouvrages : *Vạn sự bất cầu nhân thư* ou « livre permettant à tous de ne rien demander à personne pour dix mille choses de la vie courante », et le *Ngọc hạp thông thư*, ou « livre général de l'étui de jade », afin de connaître, de façon exacte et détaillée, la nature et les vertus de l'élément représentatif commun. Supposons que le jeune homme et la jeune fille soient tous les deux sous l'influence du feu, deux cas peuvent être pris en considération :

L'un d'entre eux est symbolisé par la foudre (tích lịch hỏa) et l'autre par l'éclair (thiên thượng hỏa). Tout projet d'union sera à écarter définitivement ; car leur mariage provoquerait des flammes trop vives, pouvant amener le désastre et la ruine ;

Par contre, s'ils sont respectivement représentés par la clarté d'une lampe (phú đăng hỏa) et le feu de brousse allumé au bas d'une montagne (sơn hạ hỏa), le flambeau de leur mariage, pro-

(1) Voir notre numéro 187 du 30 mars 1944.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

jetant une bonne lumière, éclairera des jours paisibles et heureux.

Dans le même ordre d'idées, deux métaux qui se rencontrent, peuvent s'unir pour la fabrication d'un bijou ou se briser mutuellement par suite d'un choc trop violent. De même, selon leur nature et leur position, deux arbres, deux cours d'eau ou deux masses de terre sont susceptibles de former un bosquet, une source, un monticule ou sont irrémédiablement condamnés, au contraire, à la mort, à la sécheresse et à la destruction.

Tuất appartient au Chien ;
Hợi appartient au Porc.

Ces animaux cycliques peuvent avoir entre eux de profondes sympathies :

Animaux pouvant vivre en bonne intelligence :

Le tigre avec le porc ;
Le chat avec le chien ;
Le serpent avec le singe ;
Le cheval avec la chèvre ;
Le rat avec le buffle ;
Le dragon avec le coq.



LE DEVIN : « *Ces deux jeunes gens sont « de feu ». — Il n'y a que des avantages à les unir. — Le plus vite sera le mieux.* »

*Influence de la terre.*

Suivant l'année de sa naissance, chaque être humain, sans distinction de sexe ni de position sociale, se rattache à l'un des douze animaux du zodiaque, représentant les douze rameaux terrestres ou thập nhị chi :

Tí appartient au Rat ;
Sửu appartient au Buffle ;
Dần appartient au Tigre ;
Mão appartient au Chat ;
Thìn appartient au Dragon ;
Tị appartient au Serpent ;
Ngọ appartient au Cheval ;
Mùi appartient à la Chèvre ;
Thân appartient au Singe :
Dậu appartient au Coq ;

Mais, le plus souvent, ils sont en désaccord les uns avec les autres :

I. — Les six désaccords ou lục sung :

Le rat est en désaccord avec le cheval ;
Le chat est en désaccord avec le coq ;
Le dragon est en désaccord avec le chien ;
Le tigre est en désaccord avec le singe ;
Le serpent est en désaccord avec le porc ,
Le buffle est en désaccord avec la chèvre.

II. — Les six luttes ou lục hình :

La chèvre est en lutte avec le dragon ;
Le cheval est en lutte avec le coq ;
Le serpent est en lutte avec le tigre ;
Le porc est en lutte avec le singe ;
Le buffle est en lutte avec le chien ;
Le chat est en lutte avec le rat.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

III. — Les six malheurs ou lục hại :

Le rat nuit à la chèvre ;
Le buffle nuit au cheval ;
Le tigre nuit au singe ;
Le dragon nuit au chien ;
Le serpent nuit au porc ;
Le coq nuit au chat.

IV. — Les six morts ou lục tuyệt :

Le rat tue le serpent ;
Le buffle tue la chèvre ;
Le tigre tue le coq ;
Le dragon tue le chien ;
Le cheval tue le porc.

Le jeune homme placé sous les auspices du tigre a tout avantage à épouser la jeune fille relevant du porc. Il doit éviter, au contraire, avec le plus grand soin, celles qui ont pour symbole le singe, le serpent ou le coq. Deux êtres nés sous le signe des lục sung ou lục hình, c'est-à-dire des désaccords ou des luttes, peuvent à la rigueur vivre ensemble ; mais la prudence leur conseille de ne jamais s'unir l'un à l'autre, s'ils sont dans la catégorie des six malheurs ou des six morts.

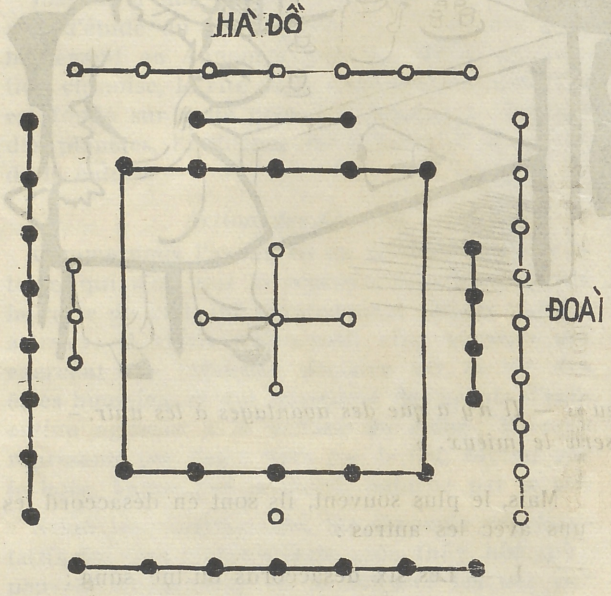


*Influence du souffle de la nature.*

Le principe mâle et le principe femelle qui, d'après la Genèse annamite, furent créés depuis l'origine du monde, par la respiration du Grand absolu, furent longtemps représentés par une seule et unique image, celle d'une circonférence coupée en deux parties égales, l'une claire, l'autre sombre. Au XII^e siècle avant J.-C., l'empereur Phục-Hi, contemporain de Noé, paraît-il (2812-2737), imagina de les faire figurer d'une façon plus simple, par deux traits horizontaux, l'un continu ——, l'autre brisé — —. Puis, frappé par le caractère mystique de ces signes, il les combina de manière à former un système de huit trigrammes, dont chacun, selon la proportion des lignes mâles et femelles qui les composent, rappelle un des éléments du Ciel ou de la Terre. D'après la légende, cette invention fut suggérée à Phuc-Hi dans un songe merveilleux, au cours duquel il vit un « cheval-dragon surnageant sur le fleuve Jaune (Hoàng-Hô), et portant sur son dos un dessin, le hà-đồ, composé de points noirs et de points blancs disposés symétriquement ». Quoi qu'il en soit, la table ainsi créée et désignée sous le nom de bát-quái est, de nos jours, considérée par les croyances populaires, comme un talisman d'une puissance irrésistible.

Confucius lui-même écrivit tout un livre, le *kinh Dịch* ou Livre des Transformations, pour analyser en détail le « bát-quái » qui renferme, disent les anciens textes, toutes les lois régissant l'univers. Les huit fameux trigrammes qui symbolisent l'évolution des espèces et l'éternel écoulement des choses, portent les appellations qui suivent :

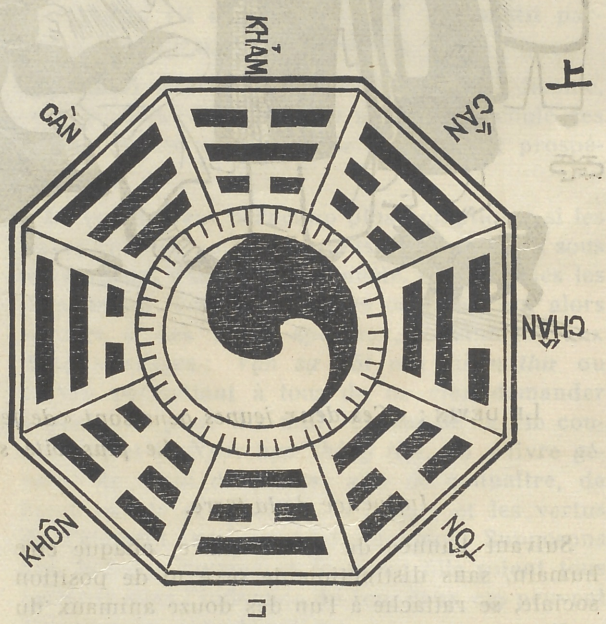


| | |
|---|---|
| càn = le ciel ; | tốn = vent ; |
| khảm = l'eau ; | li = feu ; |
| cấn = montagne ; | khôn = terre ; |
| chấn = tonnerre ; | đoài = lac joyeux. |

Or, ces trigrammes ou « tám quẻ » ont également entre eux des inimitiés millénaires plus ou moins dangereuses :

I. — Les quatre oppositions ou đối diện

Càn s'oppose à tốn ;
Khảm s'oppose à li ;
Khôn s'oppose à cấn ;
Chấn s'oppose à đoài.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

II. — Les quatre guerres ou giao-chiến :

Li est en guerre contre khảm ;
Chấn est en guerre contre doài ;
Tốn est en guerre contre càn ;
Khôn est en guerre contre cấn.

III. — Les quatre séparations de corps ou tuyệt thể.

Càn repousse khôn ;
Cấn repousse đoài ;
Khảm repousse li ;
Chấn repousse tốn.

IV. — Les quatre séparations de destinée ou tuyệt mệnh.

Chấn repousse đoài ;
Cấn repousse tốn ;
Khôn repousse khảm ;
Càn repousse li.

peuvent être tolérées, si elles sont compensées par les heureuses influences des planètes et des animaux cycliques. Mais les différences de destinées ou tuyệt-mệnh doivent être condamnées irrémédiablement, sans conditions et sans appel.

LA PRATIQUE DE LA CONFRONTATION DES AGES.

Quand, après plusieurs pourparlers et échanges de vue, les parents du prétendant et ceux de la jeune fille sont tombés d'accord sur les conditions du futur mariage, ils passent des paroles aux écrits. Ils mettent sur le papier les années de naissance de leurs enfants, sans préciser les mois et les jours comme le font d'ordinaire les Chinois, afin de déterminer si les destins de l'un et de l'autre peuvent s'associer sans inconvénient. Le plus souvent, ils ont recours à des devins de profession ou à des lettrés, pour confronter les éléments représentant les planètes, puis les animaux cycliques, et les trigrammes qui



*« La jeune fille relevant du tigre a tout intérêt à épouser un jeune homme relevant du porc. » Voilà pourquoi le ménage de Monsieur et Madame Xã Xệ a connu calme et bonheur et a donné 23 enfants au pays.* — Ci-dessus la photographie de leur mariage.

Chaque individu, selon l'année de sa venue au monde, est appelé à évoluer et à vivre sous l'influence d'un des huit trigrammes. Le jeune prétendant placé sous la puissance de Càn est tenu de s'éloigner des jeunes filles qui relèvent de l'autorité des : tốn, khôn et li... Remarquons, toutefois, que les oppositions, les guerres et les séparations de corps mentionnées précédemment président au sort des deux futurs. De ce calcul mystique établi avec le plus grand soin, et qui tient l'attention des deux familles en haleine durant plusieurs jours, ils déduisent sans difficultés des pronostics heureux ou néfastes ; et ils en arrivent soit au rejet de toute négociation, soit à la célébration du mariage sous la bienveillante protection du Ciel et de la Terre.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les paysans se laissent souvent guider par certains proverbes et dictons, dans le calcul des âges :

Gái hơn hai, trai hơn một.

*(D'une façon générale, il est bon que la femme ait deux ans de plus ou un an de moins que le mari.)*

Lấy vợ kiêng tuổi đàn-bà, làm nhà kiêng tuổi đàn-ông.

*(Il importe d'examiner, avant toute chose, l'âge de la femme dans les mariages, tout comme l'âge du chef de famille dans la construction d'une maison.)*

Il est utile de remarquer, sous ce rapport, que dans le calcul de l'âge d'un individu, les Annamites ne comptent jamais les années « à partir du jour de la naissance, mais plutôt à partir du premier janvier de l'année où la naissance a eu lieu, cette année se chiffrant un ». Il en résulte qu'un enfant, né le 30e jour du douzième mois, c'est-à-dire à la veille du Têt, se trouve le lendemain de sa venue au monde, âgé de deux ans.

***

Certains pères de famille trouvent dans la pratique de la confrontation des âges, un prétexte valable pour refuser avec courtoisie les demandes présentées par des prétendants indésirables. Mais, sauf ces rares exceptions, cette coutume constitue pour l'immense majorité des Annamites, un rite sacré et indispensable. Selon les croyances populaires, elle contribue, tout en assurant aux époux une vie heureuse et une longue postérité, à perpétuer la famille et le culte des ancêtres.

Il est, toutefois, juste de constater qu'elle tend de plus en plus à disparaître dans les familles fortement influencées par la civilisation occidentale. Par ailleurs, les jeunes gens et les jeunes filles de culture moderne dont le nombre augmente chaque jour, ne se soucient guère de cette croyance qui touche à la superstition, surtout quand ils sont guidés par l'amour et ils se rappellent volontiers cette phrase mémorable que Kim-Trong a murmurée à la belle Thuy-Kiêu :

Xưa nay nhân định thắng thiên đã nhiều.

*(A travers les siècles, la volonté de l'être humain a, plus d'une fois, triomphé des obstacles accumulés par le Ciel !)*

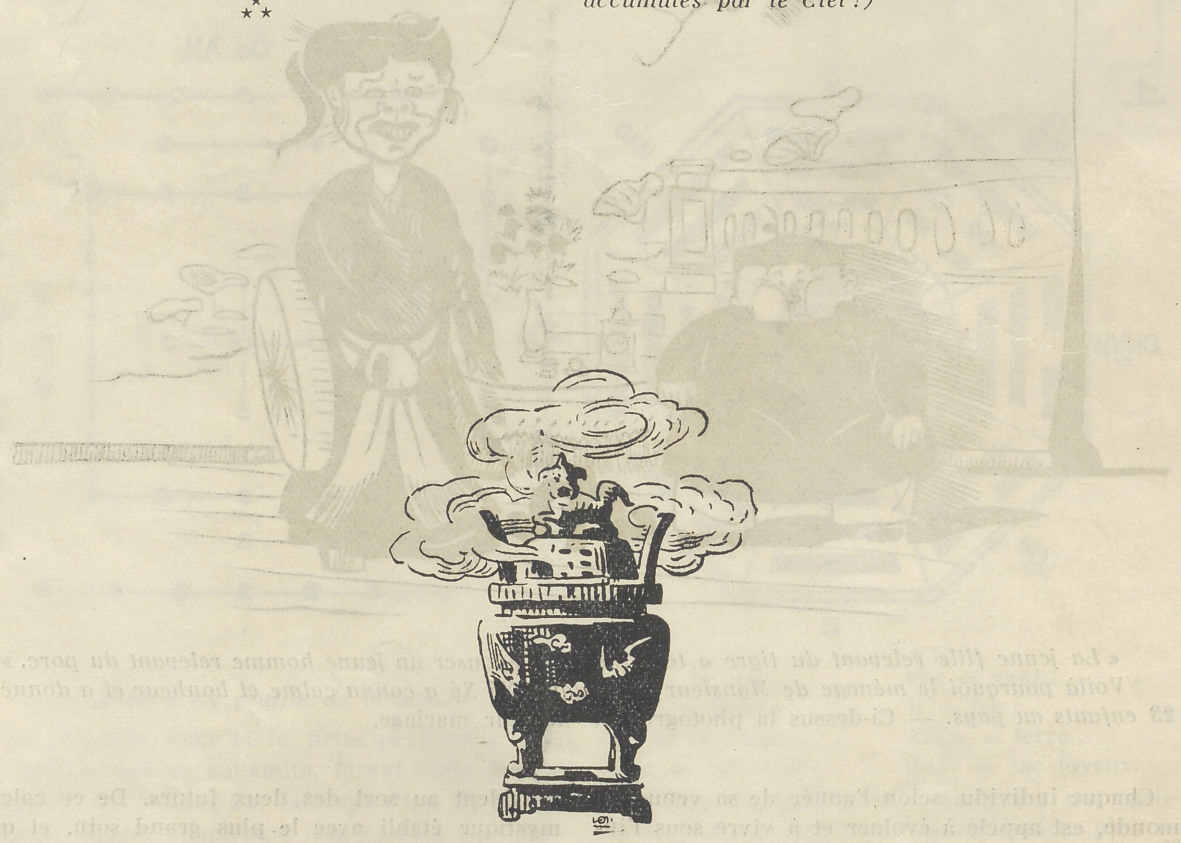

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# L'INDOCHINE DE DEMAIN

## *a le sourire...*



Université Côte d'Azur. Bibliothèques





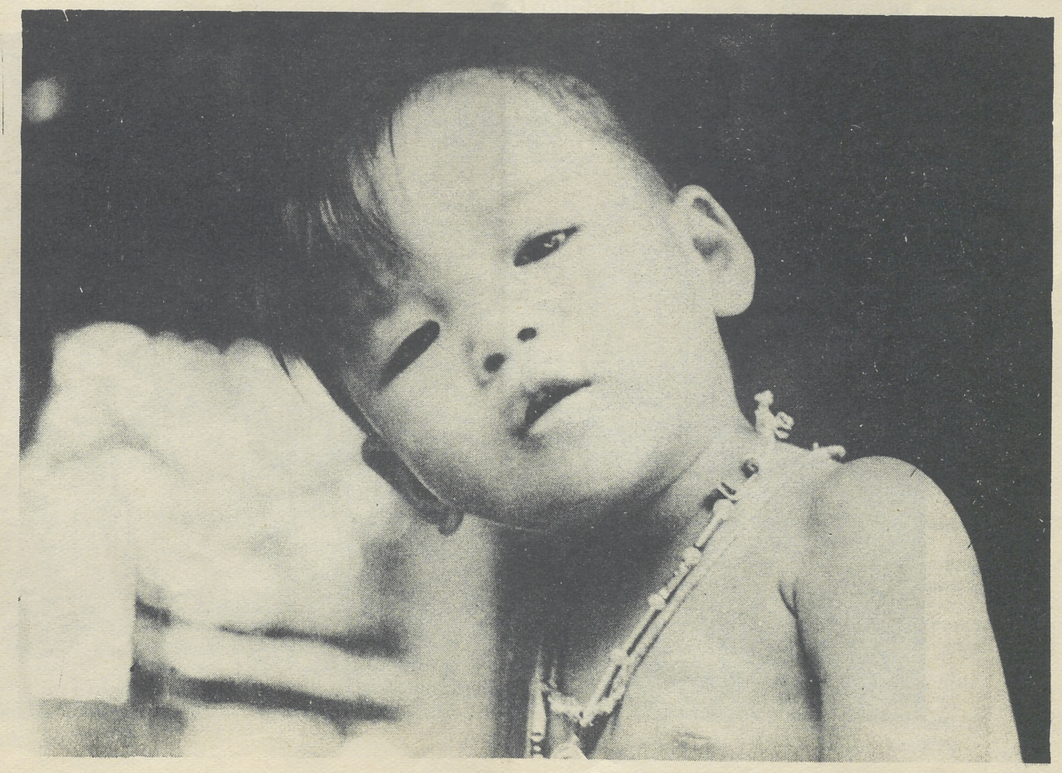

Photos J. LHUISSIER

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# ...et de l'appétit

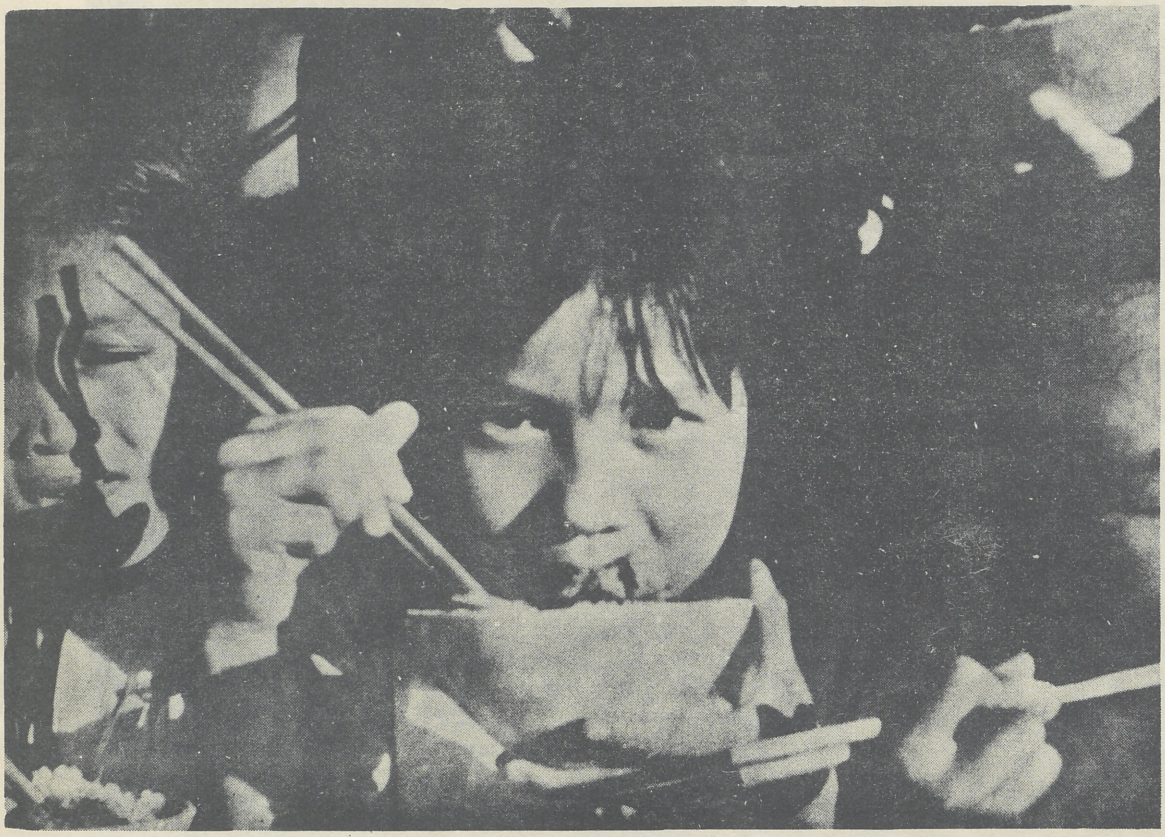

Photo
J. LHUISSIER



Photo
KODAK
Saigon

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# La fête de la Garde Civile de Cochinchine sera célébrée le 7 juin

par G. C.

Aussi loin que l'on remonte dans les archives des premières années de la conquête du pays, on trouve à côté des troupes régulières des formations paramilitaires qui, sous le nom de partisans, de « mathas », de lanciers indigènes, d'auxiliaires, de miliciens puis de gardes civils, ont pour mission d'assurer le maintien de l'ordre, « d'arrêter les voleurs et les pirates ou les agents de trouble, guider les colonnes et éclairer les chefs de postes militaires sur les intentions et les mouvements de l'ennemi » (1).

La Garde Civile de Cochinchine est née de ces formations ; elle est devenue avec l'expérience, une force de police mobile, fière de son passé et de ses traditions.

***

Dès 1862, le contre-amiral Bonard organise les corps des partisans annamites, régularise leur recrutement, leurs fonctions, leur donne une solde et les commissionne. L'année 1864 les voit passer sous la direction d'officiers détachés à l'Inspection des Affaires indigènes, en raison de leur rôle qui est de maintenir l'ordre parmi les autochtones. Une hiérarchie leur est imposée avec des insignes distinctifs de grade dans les trois provinces de Saigon, My-tho, Biênhoa. Ils perçoivent le riz et une allocation de vingt francs par an pour s'habiller. Leur effectif est de 1.410 hommes (2).

Leur action s'étend peu à peu au fur et à mesure de la conquête : en 1866, les miliciens les plus sûrs sont répartis sur les routes dans les postes de tram pour la surveillance des voies de communication. Les autres, groupés en détachements mixtes, militaires et miliciens, sous les ordres d'officiers de l'infanterie de marine dans les cadres ou détachés aux Affaires indigènes, participent aux affaires de répression : affaire de Khi-Hoa, attaque du fort de Dong-Tiên, affaire de Thap-Muoi. La milice inscrit à son livre d'or ses premiers morts : Nguyên-van-Quoi et Nguyên-van-Chac (juin 1866) (3).

Après Khi-Hoa, la Médaille militaire vient récompenser Nguyên-van-Cho, Dôi de milice, qui s'était déjà signalé par son courage et qui se distingue à nouveau au Thap-Muoi (4).

L'obligation pour le Gouvernement d'avoir d'une part une police sédentaire, gardes trams, surveillance des routes, d'autre part, une force de police mobile apte à faire campagne éloignée, impose le partage de la milice en deux éléments : l'un fixe, l'autre mobile (5). Tandis qu'en 1867, la sécurité des trois provinces orientales est assurée par des miliciens, l'expédition de Basse-Cochinchine en 1868 voit les compagnies mobiles de la milice participer aux attaques de My-tho et Rach-gia (1er mai et 16 juin 1868) et inscrire de nombreux morts à son livre d'or. Mais le 19 septembre 1868, le Lanh-binh Tan, avec 125 miliciens, assiège Ham-ninh (Phu-quôc), capture les pirates assassins de My-tho et Rach-gia et venge ainsi les officiers français.

Les charges et le service de la milice s'augmentent d'année en année : dès 1870, 3.840 hommes comptent à son effectif qui plafonnant au même chiffre en 1871, atteint 4.156 gradés et gardes en 1872. La milice est devenue une force armée qui prend à son compte la pacification du pays et la sécurité des biens et des gens. Le 20 mars 1873, l'inspecteur des Affaires indigènes Puech, à la tête de 100 miliciens, attaque à Bay-thua, dans la province de Longxuyên, un chef de la secte annamite Dao-Lanh, conquiert de haute lutte le fortin où il s'est retranché et disperse ses derniers partisans.

---

(1) Ordre n° 41 du 19 février 1862 du contre-amiral Bonard, Commandant en Chef.

(2) Arrêté n° 89 du 12 août 1864 et décision n° 141 du 19 décembre 1864 du contre-amiral Gouverneur Lagrandière.

(3) Décision n° 102 du vice-amiral Gouverneur Commandant en Chef Lagrandière du 26 juin 1866.

(4) *Les premières années de la Cochinchine, colonie française*, Paulin Vial, tome II, p. 37.

(5) Ordre n° 91 du 15 juin 1867 du vice-amiral Gouverneur Commandant en Chef Lagrandière.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'affaire de Bay-Thua est la première action militaire menée exclusivement par la milice (1).

De 1873, la milice, par son action répressive, la sécurité qu'elle donne, prend une telle importance que les Amiraux n'hésitent pas à licencier les compagnies, derniers vestiges du bataillon indigène, timide essai d'organisation des troupes indochinoises.

Cependant, l'hypothèse de diminuer dans une sage proportion l'effectif des troupes européennes stationnées dans la colonie amène le ministre de la Marine Jaurréguiberry à reprendre la question : le décret du 2 décembre 1879 crée le Régiment de Tirailleurs annamites, recruté, comme la milice, par voie d'appel et par régions. La suppression de la milice était également prescrite.

Le 1er avril 1880, la milice passe au Régiment de Tirailleurs annamites 765 hommes gradés et quan avec armes et habillement (2). Malgré ce départ qui l'atteint dans ses effectifs elle survit et l'éminence de ses services est telle que, par *arrêté du 7 juin 1880,* les missions confiées à la milice sont désormais assurées par la Garde Civile indigène, appellation qui lui est donnée pour la première fois.

En raison de la lourde charge imposée aux villages, cette dualité de recrutement s'avère défectueuse à la longue tant du point de vue militaire que du point de vue civil. Aussi, ne faut-il pas s'étonner qu'en 1885 une décision ministérielle étudie la possibilité de licencier la Garde Civile indigène en faisant ressortir la nécessité de remplacer le corps supprimé par une police indigène et des agents spéciaux et d'établir pour ceux-ci un mode de recrutement distinct de celui des tirailleurs annamites, « seuls chargés de veiller à la sécurité des administrations » (3).

La Garde Civile indigène est donc licenciée le 1er janvier 1886 ; elle est remplacée par un corps d'agents subalternes recrutés parmi d'anciens militaires. Ainsi donc, sont versés dans un corps unique un certain nombre de gardes civils, de rameurs, de lampistes, de coolies, de gardiens de fourrière qui ne présentent aucune garantie d'aptitude au service de police proprement dit, réservé à un certain nombre d'agents communaux.

Cette institution bizarre, hybride, malgré ses vices de constitution résiste aux assauts du temps jusqu'en 1906, où certaines personnalités indochinoises en session du Conseil Colonial à la séance du 11 octobre, s'émeuvent de la recrudescence de la piraterie, tout en reconnaissant cependant les services de la police fluviale qui sont « incontestables » (*sic*) [4].

Trois ans après, le 19 mars 1909, la Garde Civile indigène de la police locale renaît, encadrée par la Gendarmerie : elle reçoit les missions dont elle s'est déjà acquittée avec dévouement quand elle formait un corps encadré, un tout homogène, chargé de la police intérieure, répression des troubles, poursuite des malfaiteurs, escortes et gardes des prisonniers. Son effectif au départ est de 700 hommes habillés comme les tirailleurs annamites ; une police rurale distincte de la police locale composée cependant de gardes civils, assure les services des postes administratifs : phu, huyên, délégations européennes.

Les améliorations se poursuivent : elle est dotée en 1910 de la carabine Lebel en usage dans les régiments de tirailleurs. Pour la première fois une unité d'instruction est composée : le capitaine de gendarmerie commandant la gendarmerie de Cochinchine-Cambodge élabore un programme d'instruction militaire et professionnelle contrôlé sur place par des inspections. Les années 1911 à 1914 sont marquées par des modifications apportées à la tenue, au recrutement en réservant des places aux anciens tirailleurs, aux primes de rengagement.

Le décret du 30 juin 1915 réorganise la Garde Indigène dans les pays de protectorat : sur proposition du Gouverneur de la Cochinchine, une mesure analogue en date du 15 mai 1917 rajeunit l'arrêté du 19 mars 1909 et le met en concordance avec les textes de la Garde Indigène en instituant pour la colonie une Garde Civile locale destinée à remplacer les corps des polices locale et rurale. Un dépôt central, véritable école dirigée par un officier de gendarmerie, procède au recrutement et à l'instruction militaire et professionnelle des gardes civils qui sont répartis par la suite selon les nécessités du service et les besoins signalés par les Administrateurs chefs de

(1) *Courrier de Saigon* du 5 avril 1873.
(2) Historique du R.T.A., rapport du colonel Reynaud, commandant, en date du 1er novembre 1881.
(3) Arrêté du Gouverneur de la Cochinchine du 8 juin 1885.
(4) *B.O.C.*, 1906, Session du Conseil Colonial, 11 novembre 1906.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

province. 2.400 hommes comptent à l'effectif du corps. Certaines mesures de rajeunissement sont prévues pour lui donner des éléments capables de s'assimiler rapidement la formation militaire et professionnelle de base.

Des troubles graves éclatent en Cochinchine au début de l'année 1930 : à Phuriêng (Biên-hoa), en janvier ; à Cao-lanh (Sadec), en mai ; à Saigon, en juin : l'insurrection s'étend. Des forces mobiles de gardes civils sont employées sur place ; elles sont prélevées sur certaines provinces et groupées sous les ordres d'un officier de gendarmerie (1). Ces ponctions faites dans des brigades différentes pour créer un amalgame peu homogène en affaiblissant les unités d'origine, ne sont pas sans attirer l'attention du Commandement qui décide successivement la création dans les provinces de sections d'élite composées d'hommes jeunes pris parmi les meilleurs miliciens célibataires, et à Saigon d'une brigade d'élite volante dressée en vue d'opérations urgentes et massives sur les différents points de la colonie (2).

L'effort de réorganisation se poursuit en 1931 : le décret du 31 mai 1931 institue une mission d'encadrement de la Garde Civile ayant pour attributions exclusives, « l'encadrement et le commandement de cette unité par des gardes républicains mobiles ». L'arrêté du 29 septembre 1931 refond les textes particuliers antérieurs et donne une ossature orthodoxe à l'organisation du corps. Par raison d'économie, la mission de la Garde Républicaine est supprimée en 1934 et la gendarmerie reprend à son compte la direction et le commandement de la Garde Civile.

Depuis lors, en dehors des modifications apportées dans la hiérarchie des grades, les conditions d'avancement, le recrutement, par l'arrêté du 19 avril 1941, la Garde Civile, née le 7 juin 1880 est devenue une force encadrée, dotée d'engins de feu automatiques et de moyens de transport modernes.

***

Elle se compose actuellement de 21 brigades provinciales (une par province), d'une brigade mobile et d'une brigade auxiliaire de gendarmerie, toutes deux installées à Saigon.

Chaque brigade provinciale, commandée par un sous-officier de gendarmerie, titulaire du brevet de chef de section ou de peloton, assure les services impartis à la Garde Civile dans la province où elle est rattachée. Un élément mobile, la section de marche, forte de trois groupes dotés d'armes automatiques, est à la disposition du Gouverneur de la Cochinchine et peut participer à des opérations sur toute l'étendue du pays.

La Brigade mobile, ancienne brigade d'élite, dont l'effectif atteint 550 hommes, commandée par un officier de gendarmerie, est à la disposition du Gouverneur de la Cochinchine pour intervenir comme les sections mobiles provinciales, partout où le demandent les événements. Elle dispose d'un armement automatique, d'engins d'accompagnement modernes, de camionnettes radio, de moyens de transport rapides et nombreux. A la Brigade mobile sont rattachés des pelotons d'élèves-sergents, d'élèves-caporaux, des cours de perfectionnement de gradés, enfin un centre de formation de spécialistes radiotélégraphistes.

Les sports sont pratiqués assidûment dans toutes ces unités : foot-ball, où se distingue « Milice Sport » qui, en quatre ans, passe du championnat de pieds nus à la division d'honneur où elle accède cette année ; rugby, où les « Pingouins », équipe essentiellement indochinoise, brillent d'un éclat tout particulier ; athlétisme, baskett-ball où les épreuves sportives suscitent une émulation de compétition sérieuse.

Nous sommes loin évidemment du lancier indigène et du linh tram.

La Garde Civile de Cochinchine, riche d'un passé déjà glorieux et grosse d'un avenir chargé de promesses semble sortie des tâtonnements de son premier âge et engagée dans un courant de réalisations modernes. Animé par l'esprit de corps des hommes qui portent la grenade, elle groupe autour de son drapeau les physionomies les plus diverses de son régionalisme provincial : mais l'union des qualités du gendarme français et du soldat cochinchinois en font un tout homogène, sûr, confiant en sa force, pilier de l'ordre en Cochinchine.

---

(1) Lieutenant Lebègue, actuellement Inspecteur des Colonies.

(2) Arrêté Gouverneur Général Pasquier du 17 juillet 1930.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# TOURNÉE D'INSPECTION AU KONTUM

par F. P. ANTOINE

A l'heure convenue les porteurs sont là. Mais, comme toujours, personne n'a songé au rotin pour arrimer les bagages. J'ordonne d'en aller chercher à l'école où il y en a. Le froid est vif ; le soleil se lève, mais ne chauffe pas encore, et le vent de la saison sèche souffle sa hargne. Accroupis ou debout, enroulés dans leurs couvertures, statues sans bras desquelles on ne saurait attendre aucun service, les coolies ne bougent pas. Chacun regarde son voisin les yeux vides, le visage lustré de candeur et de détachement.

L'ordre répété émeut le plus nerveux ou le plus craintif qui se lève et va chercher les liens.

Aussitôt (et puisque décidément il semble bien qu'il va falloir partir), c'est une brusque ruée vers les bagages épars, déjà divisés en charges pour deux hommes. Ils sont soupesés l'un après l'autre et comme d'habitude, le vide se fait autour des lits de camp jugés trop lourds. Chaque charge est sournoisement partagée. Un costaud de vingt-cinq ans aux cuisses renflées s'est emparé de ma serviette ; le reste ne le regarde plus ; il a son lot. Accroupi à l'écart, il le couve entre ses pieds.

J'interviens ; c'est le moment de s'appuyer sur les proverbes qui font toujours leur effet : « les vieillards portent les petites hottes et les jeunes portent les grandes ». Approbation des plus âgés.

Le rotin arrive ; les bagages enfin prêts à être portés, il ne reste plus à chacun qu'à allumer sa pipe au foyer de la cuisine et nous partons.

Commence ce cheminement en file indienne qui se poursuivra pendant trois jours.

Notre but est devant nous ; c'est la haute épaule couchée du Mâm-Rai, la montagne hautaine et puissante isolée sur l'horizon de l'ouest. Sauf lorsque les nuages bourrus de la saison des pluies l'enveloppent de leur lente ascension et s'y déchirent, elle est visible de partout, attirante en saison sèche, alors qu'elle se détache sur les ciels verts et sonores des jours de grand vent, embellie les soirs d'orage par le moutonnement immobile et sévère de lourdes nues violettes dont le soleil couchant frange les bords d'un prodigieux éventail de rayons.

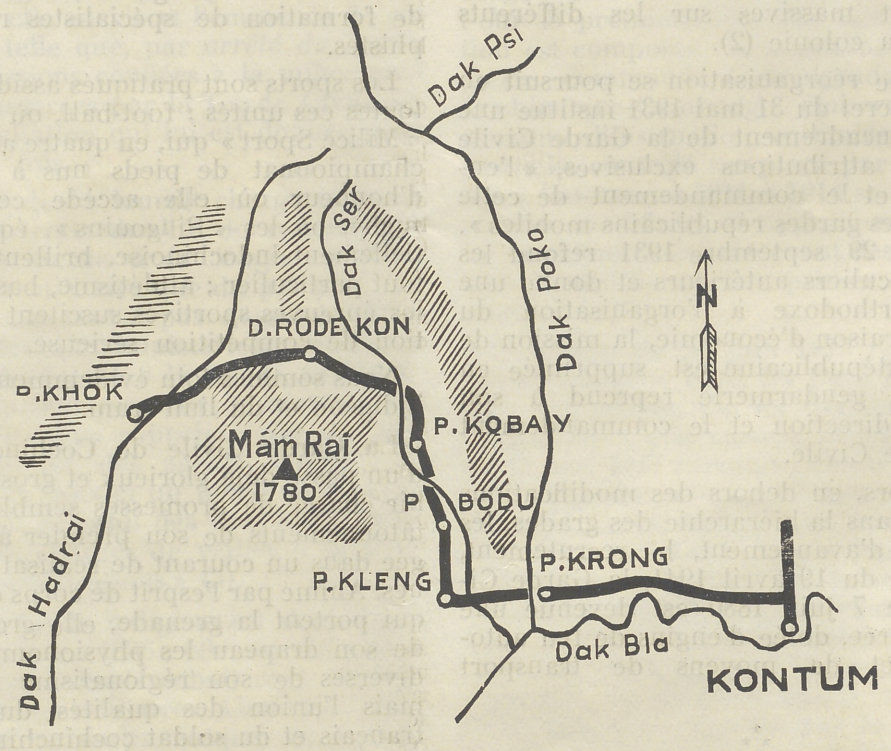


Personne qui n'ait envie de l'approcher. Tantôt repoussée à la limite de l'horizon, teintée d'un bleu laiteux ; tantôt presque proche et laissant voir les plis de l'épaisse forêt qui la couvre, grondante d'orages ou poudrée de lumière, elle n'abandonne jamais son attrait.

Nous suivons d'abord une ancienne route abandonnée, puis une piste qui, épousant un cou-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de du Bla, longe la vallée de cette rivière, quitte les terrains cultivés du chef-lieu et s'engage dans la forêt clairière. Forêt désespérément sèche en cette période de l'année, sans ombre, et dont les dures feuilles rouges craquent sous les pieds comme du verre. Elle retrouvera sa grâce de futaie de parc après les premières pluies, lorsque aura repoussé l'herbe-bambou et que les jeunes feuilles d'un vert aigu tamiseront la lumière. Elle ressemble alors à la forêt de Blanche-Neige et l'on s'étonne de n'y pas voir les nains vous saluer du bonnet, ni les biches en sortir pour venir vous lécher les mains.

Ni ombre, ni nain, ni biche aujourd'hui. On passe près des ponts rompus, dans le lit des ruisseaux où stagne une eau pourrie. Ainsi pendant quelques heures, mais sans fatigue car le vent frais balaye la piste.

Nous traversons quelques villages : fuite des gosses que la peur empêche d'entendre les mots qu'on leur dit ; succès habituel de curiosité ; les mêmes plaisanteries éprouvées amènent un sourire sur les visages des adultes, provoquent parfois une réponse.

Vers une heure après-midi nous arrivons à Polei Krong. Le village est partagé en deux par le Poko, large rivière rapide, claire, encombrée de troncs morts charriés par ses crues violentes. L'équipe de porteurs nous laissera ici. Elle ne consent pas à terminer l'étape ; une fête est en cours dans son village et nul ne voudrait, même pour un peu plus d'argent, manquer une journée de joyeuse beuverie et de mangeaille.

Le chef de canton de Polei Krong est prévenu de notre arrivée. Il nous invite à nous reposer un peu dans sa maison ; il a préparé une jarre. Nous refusons, préférant ne pas couper l'étape d'un repos inutile. Les bagages sont entassés sur des pirogues, les chevaux pris en remorque pour traverser la rivière. Sur l'autre rive, les nouveaux porteurs nous attendent dans la maison commune. Quelques plaisanteries pour lier connaissance et nous repartons.

Le paysage change. Nous cheminons entre des collines couvertes de taillis épais, dans des vallées étroites, d'épaisses bambouseraies et des champs de roseaux hauts de plusieurs mètres. Le sentier longe un moment un ruisseau qu'on voit luire par intermittence entre les feuillages ; sa fraîcheur fait plaisir dans ce creux où le vent ne se fait plus sentir, où il fait chaud. De temps à autre, une échappée sur un ray desséché ; sur la terre brûlée et les troncs noircis éclate la blancheur du coton pas encore cueilli.

Ce même paysage nous accompagnera jusqu'au lendemain soir, jusqu'au moment où nous arriverons au pied du versant nord-est du Mâm-Rai. Mais dans ces sentiers sinueux on ne connaît pas l'ennui ; les coolies bavardent sans cesse ; on s'arrête un instant pour boire dans un ruisseau ; on cherche quelle bête vient brusquement de fuir en lisière de la forêt ; on écoute l'aboi rauque et toujours désespéré d'un chevreuil. Il faut ici se frayer un chemin dans le taillis pour contourner un arbre tombé. Des files d'hommes nous croisent ; les uns vont aux champs, d'autres à Kontum acheter du sel ou appelés par les travaux de prestations. Chacun porte dans sa hotte sa provision de riz, sa couverture, parfois une gourde et, dans des tubes de bambou, ces purées violacées ou verdâtres, mélanges d'herbe, de sang, de viande hachée et de piment qui sont plus savoureuses qu'engageantes. On se renseigne mutuellement sur le but du voyage et l'on se souhaite bonne route. Ainsi distrait, on arrive à l'étape. Il n'y a guère que la dernière heure de marche dans la chaleur de l'après-midi qui impose sa fatigue et fasse cesser les bavardages.

Ce premier soir, nous nous arrêtons à Polei Kleng. Nous sommes attendus. J'aime ces accueils courtois, un peu distants, sans obséquiosité. Le sous-chef de canton qui habite ce village est un Joray, comme la plupart des gens d'ici. Il ne parle pas bahnar. Bel homme, bien droit, un peu hautain, il nous conduit à la maison commune où nous passerons la nuit.

Le cuisinier déballe le repas : riz, tomates crues, œufs durs. Nous mangeons pendant qu'autour de nous les coolies défont les charges.

Nous avons soif. Au chef de village, je demande à acheter une jarre. Chose facile. Des jeunes gens vont remplir à la source les longs tubes de bambou qui servent à porter l'eau et, quand la jarre arrive, après qu'on l'a attachée à une colonne, qu'on a senti l'odeur du moût pour s'assurer de sa qualité, on y enfonce la poignée de feuilles vertes cueillies près de là et on y verse l'eau.

Tous les oisifs du village commencent à affluer. Ils s'encadrent d'abord dans la porte — leur permettra-t-on d'entrer ? —, puis se glissent contre les parois et s'accroupissent.

Deux longs tubes à boire, l'un orné d'un gland de coton rouge, l'autre d'énormes cornes de lucane, sont enfoncés dans la jarre. Le chef de village goûte le breuvage, crache comme il se doit la première gorgée qui amène avec elle de la balle de riz, goûte encore puis me passe un tube, l'autre à ma femme et déclare cette jarre acceptable. Car il est autant de qualificatifs nuancés pour apprécier les jarres que nous en avons pour apprécier les vins ; il en est de « douces comme le miel », d'autres, exécrables, acides comme le fruit de je ne sais quel arbre.

Nous buvons avec plaisir ce breuvage frais. Après quelques gorgées, commencent les rituelles politesses qui accompagnent chaque invitation à prendre la suite. Boivent d'abord le sous-chef de canton, le chef de village, puis les vieillards, les anciens dont le prestige est reconnu, pour finir par la troupe des jeunes gens qui, de l'eau étant sans cesse versée dans la jarre, n'aspirent plus guère qu'un liquide sans alcool et sans bouquet.

Rien d'amusant comme ces réunions, lorsqu'il ne s'agit pas d'une grande beuverie tapageuse ; rien de plus intéressant aussi. On y apprend pêle-mêle des règles de politesse, des coutumes, le degré d'importance des gens dans le village, les soucis et les nouvelles du moment, tout ce qui régit, intéresse ou inquiète ce petit monde clos, amical et méfiant.

Les tubes passent de main en main avec mille cérémonies, refus, insistances. Il est de bon ton de se faire prier, de se récuser en faveur d'un voisin, alors que les yeux gourmands démentent les paroles. Et lorsqu'on prend enfin le tube qui vous est offert, on y pose, près du col de la jarre, la paume d'une main lente et légère que l'on fait glisser jusqu'à l'extrémité du bambou, là où on le tiendra pour boire. Et nul, dès lors qu'il est ainsi en place, ne s'aviserait avant de mettre le tube à sa bouche de ne pas attendre un instant, voire

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de montrer sur son visage une complaisance ennuyée et polie.

Fumée des pipes : mon tabac passe de main en main. Je m'amuse de ceux qui se cachent derrière un voisin pour prendre et dissimuler dans leur paume plus de tabac que leur pipe ne peut en contenir. Détente, bavardages. Le forgeron du village a abandonné la hache récemment forgée dont il affûtait le tranchant sur un morceau de grès. Tête à la Fernandel quand Fernandel fait le malin, il gratte un corps gris de crasse de fer et de poussière de charbon. Sa profession le porte évidemment à boire. Il aspire à grandes goulées puis, dans une tignasse riche en gibier, chasse les poux sans arrêt et les écrase entre ses ongles avec satisfaction et simplicité.

Le jour touche à sa fin. Nous laissons les gens et sortons sur l'avancée de la maison. Au-dessous de nous, la place du village : faux-cotonniers, jardinets ronds mal enclos où poussent un peu de tabac, un plant d'aubergine, quelques bananiers ; des chiens affairés ou batailleurs ; cochons et poules. Les femmes, par groupes, rentrent des rays, cassées sous des hottes pleines de bois.

Devant chaque maison, au bout d'un bambou, un gros pantin se balance, court sur pattes, obèse et pelucheux, fait de plumets de roseaux ; il tient une lance dardée ou une arbalète. C'est Bok Bul, le génie qui préserve des épidémies. Nous le reverrons dans tous les villages.

En bordure de la brousse, les tombeaux alignent des têtes cornues, des quadrilles figés de statues accroupies. Le menton de l'une d'elles est prolongé en forme de planche jusqu'à ses pieds figurant ainsi une barbe de patriarche. Sous cette image se perpétue le souvenir d'un Français qui vécut longtemps dans le pays et, sur ces gens pour lesquels la barbe est le symbole de la force, eut une grande autorité (1).

Le soir aiguise l'âpreté du vent. La nuit tombe, claire et froide. Devant les maisons, des feux s'allument autour desquels se meuvent lentement des formes drapées et se détachent les silhouettes des chiens qui se chauffent avant d'aller sous les cases s'enfouir dans la balle de paddy où on les trouvera, boules grelottantes, au petit matin. Peu à peu s'éteignent les voix et les flammes des foyers. Nous allons dormir.

Le froid nous réveille plus d'une fois et l'on entend alors la houle intermittente du vent sur la forêt, les pleurs d'un enfant dans une case voisine, un coq qui chante à contre-temps faisant espérer les premières heures de l'aube qu'on guette en vain.

Mais voici qu'enfin résonne le premier coup de pilon dans un mortier. D'autres bientôt l'accompagnent et c'est maintenant un roulement syncopé qui précipite son rythme ou le ralentit. Sur chaque avancée de case, les femmes décortiquent le riz de la journée. Chant des mortiers qu'on frappe ; chant de l'aube dans les villages du Haut-Pays ; chant allègre qui témoigne que la provision de paddy dans les greniers n'est pas encore épuisée et que le temps n'est pas encore venu où l'on devra se nourrir de tout ce qu'on arrache péniblement à la forêt : tubercules, fruits, racines et les moindres bestioles qui apaisent la faim.

Un peu plus tard nous reprenons le sentier. Toute la journée nous remontons la vallée du Dak Sêr que, la veille, avant d'arriver à Polei Kleng, nous avions franchi une première fois. Ce torrent qui, au cours d'une précédente tournée nous avait retenus deux jours derrière ses eaux en crue et dont nous avions eu peine à traverser le courant déchaîné, n'est plus, en cette saison, qu'une rivière sans profondeur qui chante sur un lit semé de rochers bleus. Un pont de lianes l'enjambe, mais inutilisable.

Nous passons sans nous arrêter à Polei Bodu, où les hommes sont maigres, les femmes grasses et abominablement court-vêtues. Dans la chaleur de midi nous arrivons à Polei Kobay, gros village mi-joray, mi-bahnar. Il est presque désert ; on enterre une femme, toute la population assiste aux funérailles ; on entend les gongs. Nous nous arrêtons, le temps de laisser manger les porteurs. Un vieillard, qui nous a vu arriver, s'approche, apportant une gourde d'eau fraîche qu'il est allé chercher dans sa maison ; il me la tend et m'invite à boire. Autour des coolies qui mangent s'ébattent une nuée de petits chiens gras, sales et dégourdis ; c'est à croire que toutes les chiennes du village ont mis bas la même semaine.

Nous repartons peu après, longeant maintenant les contreforts ouest du Mâm-Rai qui épaulent la masse puissante de la montagne. La vue est bouchée par les roseaux ou par ce qui reste de forêt. Montées, descentes, montées, descentes. Ce sentier escalade des croupes, tombe à pic dans des failles terreuses où des ruisseaux coulent vers le Dak Sêr, dont on entend les eaux bruissantes. Notre route traverse de nombreux rays désolés où le soleil dur achève de blanchir les chaumes saccagés. Un grenier à paddy oppose sa douceur de petite maison soignée à l'accueil revêche de la brousse ; un fil de coton blanc sort de son toit, près de la porte, et balance sa courbe brillante jusqu'à un pieu de bambou orné, fiché dans le sol : telle est la route ménagée au génie du riz pour qu'il accède aisément à sa demeure et ne l'abandonne pas.

Dak Rodê Kân, où nous arrivons à la fin de l'après-midi, est un beau village à flanc de coteau qu'entourent de grands arbres en bouquets harmonieux. Je trouve le chef de canton couché, malade depuis plusieurs semaines. A l'aine, il a des ganglions qui lui sont venus à la suite d'une grosse fatigue. Bien qu'il ait déjà sacrifié un buffle pour apaiser les génies irrités, les génies n'ont pas détourné de lui leur colère. Demain, il sacrifiera une génisse. Je lui conseille des compresses chaudes. Quelques jours plus tard, au retour je le verrai debout. Il me remerciera de mon conseil, mais il pensera sans doute que s'il n'avait pas sacrifié une génisse...

La soirée passe en bavardages autour des foyers, dans la maison commune, sous l'angle aigu de son beau toit en fer de hache qui élève au-dessus de nos têtes sa charpente compliquée noyée dans l'ombre qui houle au rythme des flammes.

Les gens me racontent l'histoire de leur village. Autrefois riche, il avait des troupeaux, des gongs et des jarres en abondance. Il ne lui reste presque rien de ces splendeurs passées, rien sinon une certaine fierté de clocher qui se traduit par un mépris tenace pour les villages voisins, ces villages qui, pour subsister, durent au cours des dernières générations se diviser, changer de territoire, s'enfoncer vers le Nord ou l'Ouest, affronter les montagnes aux forêts redoutées. Au travers des

(1) L'inspecteur de la Garde Indigène Dereymez.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Nous suivons une ancienne piste...



Banhars en costume de fête.



Joueurs de gongs.





Des hommes vont aux champs.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Photo
R. SERÈNE



Les tombeaux alignent des fêtes cornues..

↓



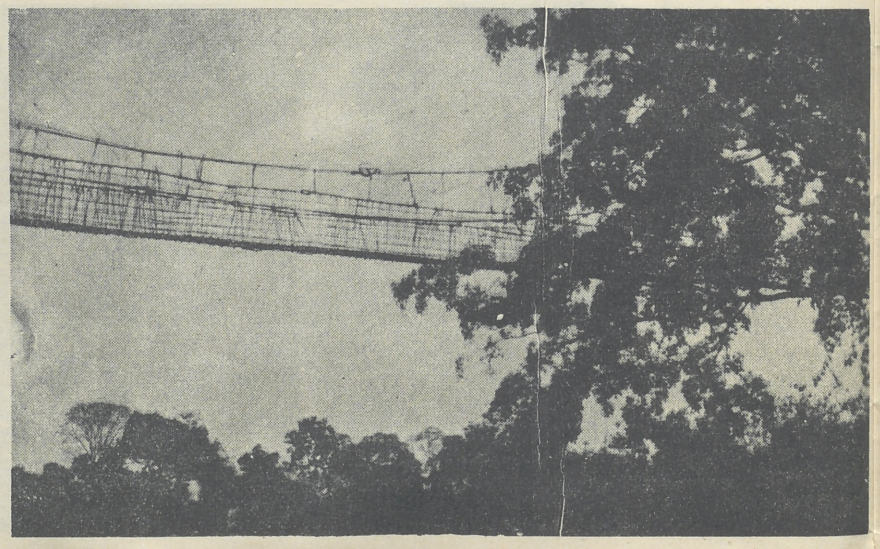

Un pont de lianes. →

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mots que j'écoute, je sens le vieux dédain du sédentaire assuré de la fertilite de son sol, de la prospérité de ses troupeaux pour ceux que la faim a fait vagabonds et qui traversèrent le village en files fatiguées portant, courbés sous le poids des hottes, tout leur avoir.

En fait, Dak Rodê n'est pas plus riche à présent que ses voisins. A la suite de quelles imprévoyances ou de quelles vicissitudes ses troupeaux ont-ils disparu ? Il ne lui reste que quelques buffles et des porcs. Il a fallu aller acheter loin et très cher la génisse qui sera sacrifiée demain pour que le chef de canton recouvre la santé.

Seule la maison du chef de village garde une jarre précieuse qu'on m'emmène voir. Elle n'a pas de prix ; un génie l'habite qui assure la santé de la famille et sa prospérité. Comment dans ces conditions son propriétaire songerait-il à la vendre ! Une pareille transaction entraînerait les pires malheurs et la crainte de mourir. C'est ce que me dit le chef de famille en regardant sa mère, une très vieille femme au bon visage maternel, qui porte sur son dos un de ses petits-fils et sourit à un autre qu'elle tient par la main. D'ailleurs, ne sait-on pas que cette jarre sort la nuit quand il lui plaît, revient prendre sa place à la colonne où elle est liée, déserterait peut-être la maison de celui qui l'aurait achetée pour revenir dans la famille que le génie a élue. Le monde est plein de choses merveilleuses.

Il se fait tard. Nous quittons à regret la chaleur des foyers pour nos lits de camp où nous aurons froid toute la nuit bien que nous ayons ajouté à la literie un matelas de paillote et que nos moustiquaires nous servent de couvertures.

# HUMOUR ANNAMITE



LY TOÉT : « Vous ne pouvez pas travailler, hein, robuste comme vous êtes ? »

LE MENDIANT : « Le métier de mendiant est si absorbant qu'il ne m'en laisse pas le temps. »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# La semaine dans le monde

## DU 22 AU 29 MAI 1944

**Pacifique.**

L'aviation navale nippone a poursuivi ses raids de harcèlement au-dessus des différents secteurs d'opérations.

L'aviation alliée, de son côté, a maintenu une forte activité, bombardant entre autres les bases nippones de Wotje, dans l'archipel Marshall, le 25 mai, et Rabaul, le 27 mai.

**Birmanie.**

Les différentes offensives qui se déroulent depuis plusieurs semaines en Birmanie septentrionale et le long de la frontière des Indes, se poursuivent en dépit de l'apparition des pluies de mousson.

— Dans le secteur de la plaine d'Imphal, et de Kohima, la situation n'a subi aucun changement important au cours de ces huit derniers jours.

— Par contre, dans la région de Myitkyina, les troupes alliées ont pris l'initiative des opérations et poursuivent leur progression en direction de la ville qu'elles auraient atteinte en plusieurs points. Les forces nippones continuent toutefois à opposer une ferme résistance.

— Dans le Yunnan occidental, de violents combats se déroulent au nord-est de Tengyueh, et à l'est de Lungling, sur l'ancienne route de Birmanie, entre les forces nippones et les troupes chinoises ayant récemment traversé la rivière Salouen.

**Chine.**

— Dans le Honan septentrional, la bataille pour Loyang (Honanfu) a pris fin dans la journée du 25 mai.

Les forces nippones, après avoir entièrement encerclé la ville, ont lancé des attaques de tanks contre les défenseurs chinois et ont remporté la décision après vingt-quatre heures de combats acharnés.

— Dans le secteur central de cette province, les forces chinoises encerclées à l'est de la voie ferrée Peiping-Hankow auraient développé leur contre-offensive en direction de l'est, après avoir occupé de nouveau la ligne précitée sur une distance de 100 kilomètres.

— Dans le Hunan septentrional, les forces impériales japonaises viennent de déclencher une nouvelle grande offensive en direction de Changsha, dans le but d'occuper le dernier tronçon de la voie ferrée Peiping-Hankow-Canton, encore aux mains des troupes de Chungking.

**Italie.**

Les combats engagés depuis deux semaines par les troupes alliées du général Alexander dans le secteur occidental du front sud, se poursuivent avec violence le long de la région côtière située au sud de Rome.

Après s'être emparées des premières fortifications allemandes établies le long d'une ligne de défense appelée « ligne Gustave », les troupes franco-américaines de la Ve Armée sont passées à l'assaut de la « ligne Hitler » située en bordure de la route transversale passant par Terracina, Fondi, Pico, Pontecorvo et Piedimonte.

Une brèche fut effectuée le 22 mai, dans la partie méridionale de cette ligne, avec la prise de Fondi, place-forte barrant la voie Appienne, seule voie de communication possible avec les troupes alliées établies sur la tête de pont d'Anzio.

Exploitant ce nouveau succès, les forces motorisées alliées développaient leur offensive vers l'est, le long de la route côtière, et occupaient Terracina, port situé à 30 kilomètres à l'ouest de Gaete.

Simultanément, une nouvelle offensive était déclenchée dans le secteur sud de la tête de pont alliée et la jonction s'effectuait le 26 mai, dans la région côtière, en un point situé entre Littoria et Terracina.

— Plus au nord, les troupes britanniques de la VIIIe Armée, opérant dans la vallée du Liri, en bordure de la route Rome-Cassino, se heurtaient à une vive résistance des troupes allemandes.

Les villes de Pico, Pontecorvo et Piedimonte furent l'objet de nombreuses attaques et contre-attaques avant de pouvoir être définitivement occupées les 25 et 26 mai.

La lente progression alliée se poursuit maintenant en direction de Ceprano et d'Arce.

— Au nord de la tête de pont d'Anzio, la bataille de Rome se déroule maintenant aux approches de Campeleone, Cisterna et Cori, postes avancés de la « ligne Kesselring », située aux environs d'Albano, Velletri et Valmontone.

Les villes de Cisterna et de Cori ont été occupées par les Alliés dans la journée du 26 mai.

**Russie.**

La situation reste stationnaire sur l'ensemble du front s'étendant de la mer Noire jusqu'au golfe de Finlande.

## EN FRANCE

*22 mai.*

**Pour les fonctionnaires coloniaux maintenus dans la Métropole.**

Le *Journal Officiel* publie, le 22 mai, une loi relative à l'affectation des fonctionnaires coloniaux dans la Métropole. Les fonctionnaires et agents des cadres généraux et locaux des Colonies, des pays de protectorat et des territoires relevant du secrétariat d'Etat à la Marine et aux Colonies, se trouvant, par suite des circonstances, dans l'impossibilité de rejoindre leur destination outre-mer, peuvent être appelés par décision du secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies à occuper temporairement un emploi au service de l'Etat ou d'une autre personne publique dans la Métropole.

Les fonctionnaires ou agents, mis à la disposition des services ou établissements visés, conservent le droit à l'avancement et à la retraite dans les mêmes conditions que les fonctionnaires et agents affectés aux services et établissements dépendant du secrétariat d'Etat à la Marine et aux Colonies.

*23 mai.*

**Les réfugiés du littoral méditerranéen.**

Le département de l'Aveyron, qui comptait déjà plusieurs milliers de réfugiés de Paris et de la région de l'Est, a été désigné pour recueillir une partie des évacués du littoral méditerranéen. Dès maintenant, 14.000 d'entre eux, dont 12.000 du département de l'Hérault et 2.000 de Toulon, sont arrivés. Les évacués valides ont été invités à participer aux travaux agricoles. Quant aux enfants, ils ont été accueillis par 3.000 familles aveyronnaises.

*24 mai.*

**Institut Conservatoire National des Arts et Métiers.**

L'Institut de recherche et de coordination artistiques et techniques, fondé en 1937, est transformé en Institut conservatoire national des Arts et Métiers.

L'Institut appliquera notamment son activité à la construction, au chauffage, à la réfrigération, à l'éclai-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

rage, aux installations sanitaires, aux agencements mobiliers et ménagers. Il se préoccupera d'unir l'effort des artistes, des ingénieurs, des industriels, des techniciens et des ouvriers. Il diffusera des publications, fera des expositions et des conférences. Son champ d'action qui, jusqu'à présent, était limité, se trouve ainsi largement étendu.

### L'activité des entreprises sinistrées.

M. Jean Bichelonne, ministre secrétaire d'Etat à la Production industrielle, vient de prendre des dispositions pour maintenir, partout où il sera possible, l'activité commerciale des entreprises sinistrées. En outre, devront être facilités les accords entre les entreprises sinistrées et celles conservant leurs activités industrielles. Ces mesures ont été prises par une décision du ministre conforme aux vœux du Comité d'études des petites et moyennes entreprises.

*25 mai.*

### Les banques et la politique monétaire du Gouvernement.

Examinant la situation des banques, le journal *L'Effort* constate une augmentation des dépôts de près de 50 %, en deux ans. Une augmentation parallèle des souscriptions aux bons est sensible : c'est là un heureux résultat, poursuit le journal, qui montre que le Gouvernement a atteint son but dans l'organisation du circuit monétaire qui permet de limiter au maximum la répercussion des émissions de billets auxquelles nous astreignent les événements. Dans le combat contre l'inflation et la stérile thésaurisation, les banques françaises ont joué un rôle de premier plan. Elles n'ont pu jouer ce rôle que grâce à la confiance que le public français manifeste à l'égard de la monnaie nationale et de la politique financière du Gouvernement. La preuve de cette confiance réside dans le fait que les banques ne conservent liquides que des sommes relativement peu importantes par rapport aux engagements à vue.

Techniquement, psychologiquement, ce sont là des symptômes infiniment favorables et qui ne peuvent qu'apporter un désaveu formel aux défaitistes du franc.

*26 mai.*

### Une séance de l'Académie de Médecine.

Les Académies sont aussi soumises à la parcimonie des temps. C'est ainsi qu'on a vu, le 25 mai, les membres de l'Académie de Médecine déserter l'amphithéâtre des séances hebdomadaires, impraticable quand la lumière manque au rendez-vous. Lors de précédentes réunions, on avait bien essayé de s'éclairer avec des chandelles de cire et deux lampes à pétrole. Le procédé avait causé l'effroi du bureau et le succès médiocre de l'entreprise amena les académiciens à tenir séance, l'après-midi du 25, dans la salle des Pas-perdus baignée généreusement par la lumière du jour. Les secrétaires et huissiers ont dû battre le rappel, dans toute la maison, des chaises, des banquettes, voire de modestes bancs de bois. La table présidentielle fut placée sous un portrait en pied du Maréchal Pétain. Il y eut plus d'immortels debout qu'assis.

### Contre l'activité terroriste.

Tous les individus prévenus d'avoir, comme auteurs, co-auteurs ou complices, commis au moyen d'armes ou d'explosifs, ou favorisé l'activité terroriste, peuvent, aux termes d'une loi parue au *Journal Officiel*, être déférés aux cours martiales qui se constituent alors en cours criminelles extraordinaires. Les décisions de ces cours criminelles, qui se prononcent à la fois sur la culpabilité et la peine, sont exécutoires immédiatement, et ne sont susceptibles d'aucun recours ou pourvoi de cassation.

### Le Maréchal visite Nancy.

Le Maréchal de France, Chef de l'Etat, a visité aujourd'hui Nancy, capitale de la Lorraine.

Dès 8 heures, ce matin, le cortège a quitté la résidence du Maréchal et contournant Paris, a filé vers Meaux, Saint-Dizier et Toul. Dans toutes les villes, aux noms inscrits dans notre histoire militaire, les acclamations montaient vers le grand soldat à l'uniforme légendaire.

A Nancy, le grand point du rassemblement populaire est place Stanislas, où une véritable mer humaine déferle à travers les célèbres grilles aux motifs dorés.

M. André Faure, préfet régional, est allé accueillir le Maréchal à la limite de la région qu'il administre.

Dès l'entrée des faubourgs, une foule de plus en plus dense acclame le Chef de l'Etat, qui arrive bientôt place Stanislas où un peloton de sa garde personnelle présente les armes. La musique joue la *Marseillaise*, puis la flamme tricolore monte lentement au fronton de la préfecture pour la première fois depuis l'armistice. L'émotion est à son comble.

La cérémonie terminée, une immense rumeur d'acclamations s'élève de la place noire de monde. Le Maréchal salue longuement puis passe en revue les anciens combattants et gagne ses appartements à la préfecture.

### La Fête des Gitans.

Dans l'impossibilité de se réunir aux Saintes-Maries-de-la-Mer pour célébrer, selon la tradition, leurs Saintes Patronnes, les Gitans se sont groupés à Nîmes, le 26 mai, autour de leur roi et ont assisté à un service religieux en l'église Saint-Paul.

### Déclarations de M. Paul Rives.

M. Paul Rives, délégué général pour la zone Sud de M. Marcel Déat, ministre secrétaire d'Etat au Travail, a tracé, devant les journalistes les grandes lignes du programme qu'entend mettre en œuvre le ministre du Travail.

Trois grands problèmes se posent à l'attention du ministre du Travail : charte nationale du Travail, salaires, service national du Travail. La charte sera appliquée qu'on le veuille ou non. Un fait certain, c'est que la coexistence des comités d'entreprises et des comités sociaux a amené parfois des difficultés par suite de l'attitude de certains patrons. Il y a eu également quelques résistances du côté ouvrier, mais d'un côté comme de l'autre, on peut en venir à bout avec de la persévérance et de la volonté en créant une atmosphère de confiance.

*27 mai.*

### Le Maréchal à Nancy.

*Allocution du Maréchal Pétain.*

Dans l'allocution qu'il a prononcée dans le balcon de l'hôtel de ville, le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, a déclaré :

*Nancéens, mes chers amis, depuis longtemps j'avais le très vif désir de venir vous voir. Votre ville est une de celles qui me tient le plus au cœur. Déjà, dans ma jeunesse, je vins ici ; j'avais alors dix-neuf ans, je passais l'examen de Saint-Cyr et c'est à Nancy que j'obtins mon premier succès. Aujourd'hui, je viens parmi vous dans une période tragique. De grandes épreuves nous atteignent, de plus grandes pourront nous frapper encore. Notre territoire deviendra peut-être le champ de bataille de deux armées adverses. Restez fidèles à votre devoir. Ne vous mêlez pas des affaires des autres, car vous attireriez sur vous de terribles représailles et vous accroîtriez les malheurs de la Patrie.*

Le Maréchal poursuit : *Je sais que le caractère français est impétueux, mais c'est une preuve supérieure de courage que de se dominer. La France a un passé qui lui permet de regarder l'avenir en face ; elle a subi déjà des crises aussi graves que celle d'aujourd'hui et s'est relevée. Ayez confiance en moi ; j'ai une certaine expérience et je vous ai indiqué la bonne direction ; suivez-moi, attendez les événements avec calme. Si vous restez fermes et si vous obéissez à mes ordres, la France se relèvera et nous connaîtrons des jours meilleurs.*

*28 mai.*

### Retour du Maréchal à Vichy.

Le Maréchal de France, Chef de l'Etat, après un séjour en Ile-de-France, qui lui a permis de rendre visite aux populations françaises récemment sinistrées, est rentré à Vichy dans la matinée.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

# REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

**Une journée avec les « dispersés ».**

*Il fait à peine jour. Sur la route boueuse où je m'engage, une longue file de voitures me précède. Huit jours après le bombardement de Saigon, l'exode continue.*

*Il continue vers ce petit centre de la grande banlieue saigonnaise, distant d'une dizaine de kilomètres de la capitale et qui offre de grandes facilités de transport — compte tenu des restrictions que nous subissons — pour reprendre contact avec la rue Catinat. Boîtes d'allumettes et autocars font en effet la navette entre les deux villes et les dispersés ont encore le train à leur disposition.*

*Qui n'a déjà rencontré dans les rues de Saigon une de ces voitures surchargées de meubles, d'enfants et d'ustensiles de ménage, le tout menaçant de s'écrouler au premier cahot ? Plusieurs de ces charrettes me dépassent sur la route. J'en arrête une sur laquelle est juchée une femme annamite, entourée de deux bambins.*

*« Pourquoi, lui demandons-nous, n'avez-vous pas pensé plus tôt à vous évacuer ?*

*— Parce que, jusqu'au 5 mai, personne ne croyait à un sérieux bombardement de Saigon.*

*— Avez-vous des parents chez qui vous vous rendez ?*

*— Personne. Je vais demander l'hospitalité aux habitants de ce centre. »*

*J'apprendrai un peu plus tard qu'elle a trouvé une âme compatissante. Elle loge avec ses deux enfants dans une dépendance, non loin du marché.*

***

*C'est, en effet, chez des parents ou chez l'habitant que les dispersés doivent, pour le moment, trouver un toit. Il y a lieu cependant de noter encore un camp modèle pour enfants pauvres, un camp dû à l'initiative privée de riches Chinois, enfin, dans une plantation, un groupe de paillotes réservées aux Européens.*

*Ce groupe de paillotes, je l'ai visité en premier lieu. Les maisons aux murs en torchis sont fort coquettes. Elles se cachent sous les caoutchoutiers dans un domaine désaffecté. Il y a là une vingtaine de petites villas. Beaucoup sont prêtes à être occupées. D'autres sont en construction. Tout un monde d'ouvriers s'affairent dans ce coin, car on désire terminer au plus vite. Les autorités recevant chaque jour de nombreuses demandes, il ne peut être question d'un travail au ralenti.*

*« On se serre un peu », me dit une dame européenne réfugiée chez un particulier, en attendant l'autorisation de pouvoir occuper une villa.*

*Le village de paillotes est isolé. La route qui passe devant la plantation est de celles qu'on n'emploie pas souvent. L'endroit a donc été bien choisi, surtout si l'on considère que le marché se trouve à environ mille mètres de là, c'est-à-dire à proximité.*

*J'entre dans une de ces maisons. Une petite véranda, deux pièces séparées par une cloison. Une famille peut y trouver place. L'eau ne manquera pas, car une source limpide coule dans le voisinage.*

*Alentour de la plantation, c'est une école de jeunesse, puis des villas appartenant à de riches Saigonnais qui y logent actuellement et logent également parents et connaissances...*

*Le second endroit organisé pour l'évacuation est un camp d'enfants pauvres. Il est assez loin de la ville, caché également derrière une plantation.*

*J'ai visité ce camp dû à l'*Ocepi *et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs dans nos pages de la jeunesse. 350 enfants indochinois évacués de Saigon composèrent le premier lot de ces colons. D'autres, choisis par les chefs de quartier, sont arrivés depuis. On s'occupe d'eux, on les habille, on les nourrit. La joie et le bonheur illuminent leurs visages.*

*Dans ce coin tranquille, enfoui sous les arbres au pied desquels murmurent des sources, on doit bien vite oublier les heures tragiques que nous venons de traverser. Ah ! si un camp similaire pour grandes personnes pouvait être installé dans les mêmes parages !...*

(L'OPINION, 16 mai 1944.)

**Moka-Lambic.**

*Ah ! vraiment on aura tout vu*
*Dans cette ère tourneboulée !*
*Parmi nous, qui donc aurait cru*
*Lorsqu'il dégustait sa bolée*
*Matutinale de café*
*Que l'on ferait des mécaniques*
*Tirant du grain de Santa-Fé*
*Tout un tas de produits chimiques ?...*
*O monde déséquilibré,*
*Cette trouvaille, tu la dois*
*Aux gens du Nord enténébré,*
*Car l'inventeur est Suédois !*

*Dites-nous ce que vous voulez :*
*Graisse ou pétrole ou caféine ?*
*Acétone ? Alcool à brûler ?*
*Du tanin ou de l'huile fine ?*
*C'est très simple dans tous les cas ;*
*Car, dans la machine nouvelle,*
*Vous collez un sac de moka*
*Et vous tournez la manivelle.*
*Puis, au bout de quelques instants,*
*Si vous guettez à la sortie,*
*Vous voyez — Ça, c'est épatant ! —*
*Apparaître cette chimie.*
*Et je n'ai pas du tout bluffé*
*En citant toutes ces matières.*
*D'ailleurs, mettez en marche arrière.*
*Il ressortira... du café !*
*C'est bien ici la seule chose*
*Qui soit de mon invention.*
*Il ne me semble pas que j'ose*
*Rien de très exorbitant. Non !*
*Car après pareille nouvelle*
*Annoncée à tout l'Univers,*
*Peu importe si je révèle*
*Que le truc fonctionne à l'envers*
*Aussi bien qu'il marche à l'endroit...*

*Ainsi, dans le café qu'on boit,*
*Que l'on croyait breuvage honnête,*
*Il y a tous ces poisons-là !*
*Quand il donnait mal à la tête*
*On attribuait toujours ça*
*Aux erreurs de la cuisinière :*
*« Anna ! je vous ai déjà dit*
*Que le quart de la cafetière*
*Est amplement ce qu'il suffit.*
*Je suis sujette aux insomnies.*
*Le docteur me l'a défendu. »*

*Ah ! Quelle toxicomanie*
*Guettait tous ceux qui en ont bu !*
*En l'exigeant assez tonique,*
*Ils ignoraient, ces imprudents,*
*Qu'ils se ravageaient le physique*
*Par l'acétone, évidemment !*
*Et tous les clubs de tempérance*
*Qui criaient : « Haro ! » sur l'alcool,*
*Et qui, croyant à l'abstinence,*
*En buvaient quand même à plein bol ;*
*De plus, ces anti-alcooliques*
*Ingurgitaient, sans s'en douter,*
*De l'infâme alcool éthylique*
*De la dernière qualité.*

*Enfin, le comble du blasphème*
*C'est que j'apprends que moi qui n'ai*
*Jamais pu posséder moi-même*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

*Le tacot le plus usagé,*
*Ni la plus modeste bagnole,*
*A force de « jus » matinaux,*
*J'avais un dépôt de pétrole*
*Dans l'estomac et les boyaux !*
*Et j'étais — ô farce fatale ! —*
*Me croyant simplement un homme,*
*Une vivante succursale*
*De la Moka Pétroléum !...*

*Heureusement qu'un spécialiste*
*Avant hier m'a rassuré,*
*En me disant que l'on résiste*
*En inversant l'ordre créé*
*De divers saumâtres poisons.*
*Tu nous menaçais — c'est pas drôle ! —*
*Machine du Septentrion*
*Du café tirant un pétrole !*
*Le mal, je saurai l'étouffer*
*En faisant — aussi je rigole —*
*Du « pétrole » un pousse-café !...*

(L'ACTION, 24 mai 1944.)

**Le théorème de Fermat.**

*Le compte rendu de la séance du 21 avril 1944 du Conseil des Recherches Scientifiques de l'Indochine nous a appris que, parmi les communications présentées, se trouvait une démonstration du théorème de Fermat.*

*Si nos relations avec le monde extérieur étaient possibles, cette nouvelle ne manquerait pas de faire sensation dans tous les milieux scientifiques, et voici pourquoi :*

*Pierre de Fermat (1601-1665), conseiller au Parlement de Toulouse, eut de son vivant, et maintenant encore, la réputation d'être doué d'un génie le classant parmi les plus grands des grands mathématiciens. Son œuvre a ouvert, dans les différents domaines de la mathématique, des voies nouvelles dont l'exploration n'est pas encore achevée.*

*Seulement, Fermat était un dilettante peu communicatif. Il travaillait pour la propre satisfaction de son esprit, et ce n'est qu'après sa mort que l'on put, avec bien des difficultés recueillir quelques bribes de son immense travail de découverte, parmi des correspondances incomplètes, des réflexions en marge de ses livres, des notes dont souvent les parties essentielles n'étaient pas consignées car l'auteur calculait trop aisément de tête.*

*Parmi les propositions très variées que nous savons attribuées à Fermat figure un théorème célèbre sur l'impossibilité de mettre la n...e puissance d'un nombre entier sous la forme d'une somme de deux puissances pareilles, dès que l'exposant n dépasse 2.*

*Ce théorème fait encore le désespoir des mathématiciens qui, malgré les ressources acquises par la science depuis Fermat, ne sont pas encore parvenus à le démontrer dans toute sa généralité ni à lui trouver des cas d'exception. Fermat a bien déclaré cependant en avoir conçu une démonstration admirable, mais, hélas, ses œuvres écrites n'en font pas l'exposé.*

*La torture des mathématiciens va-t-elle s'apaiser à la suite de la communication qui vient d'être faite au Conseil des Recherches Scientifiques de l'Indochine ?*

*Il n'est pas à la portée d'un profane de l'affirmer, car la théorie des nombres est un domaine abstrait et trop fermé pour permettre quelque familiarité avec elle sans de longues et arides études. D'autre part, nombreuses sont les démonstrations du théorème de Fermat qui ont été proposées et n'ont pas su résister à une critique attentive des spécialistes : le raisonnement mathématique est tellement délicat qu'une minuscule faille peut causer l'implacable anéantissement d'une théorie laborieusement édifiée et très séduisante au premier abord.*

*C'est pourquoi les initiés attendent avec la suprême impatience que donne la foi mathématique, la divulgation de la nouvelle démonstration, dont le succès parera son auteur d'une auréole suspendue durant trois siècles sur la tête des mathématiciens.*

*Et, en attendant de prendre notre part nationale de cette gloire espérée, félicitons-nous de trouver parmi nous, aux jours où le matérialisme risque d'altérer dangereusement notre culture, des esprits toujours friands de s'élever et de sonder avec talent et volonté le mystère de la Raison.*

(COURRIER D'HAIPHONG, 25 mai 1944.)

# LA VIE INDOCHINOISE

*21 mai.*

*Dalat.* — L'Amiral Decoux s'est rendu au cinéma de Dalat pour assister au gala de bienfaisance organisé par le lycée Yersin, au profit des victimes des bombardements du Tonkin.

*22 mai.*

*Hanoi.* — L'Administration des P. T. T. mettra en vente, dans tous les bureaux de poste d'Indochine, un nouveau timbre surchargé.

Il s'agit du timbre « Cité Universitaire », couleur carmin, de 6 cents, émis en juin 1942, qui portera dorénavant en noir la surcharge 10 c. + 2 c. La surtaxe de 2 cents sera, comme précédemment, perçue au profit de l'œuvre de la Cité Universitaire.

— Un concours pour le recrutement de cinq rédacteurs de 2e classe des Services Civils de l'Indochine aura lieu en juillet prochain.

*23 mai.*

*Hanoi.* — Au cours d'une cérémonie solennelle, qui s'est déroulée dans les salons de l'A.F.I.M.A., M. le Résident Supérieur au Tonkin a remis à M. Lacollonge, commissaire général du Concours de l'Artisanat, la plaque de grand officier de l'ordre impérial du Dragon d'Annam, qui vient de lui être attribuée à titre exceptionnel.

*24 mai.*

*Hanoi.* — Le Conseil des Recherches Scientifiques de l'Indochine s'est réuni à la bibliothèque de la Direction de l'Instruction Publique.

*Dalat.* — L'Amiral Decoux s'est rendu au lycée Yersin pour inspecter les installations provisoires de l'école d'architecture. Il a constaté sur place les efforts réalisés pour permettre aux élèves de l'école, repliée du Tonkin, de poursuivre au mieux leurs années d'études.

*25 mai.*

*Hanoi.* — Le Conseil de Protectorat du Tonkin s'est réuni à la Résidence Supérieure.

— La région comprise entre Nam-dinh et Vinh a été bombardée et mitraillée, le 25 mai, par l'aviation sino-américaine. Deux enfants indochinois ont été tués par une rafale de mitrailleuse, sur un sampan, près de Nam-dinh. Il y a eu, en outre, trois blessés indochinois, dont une femme, dans les gares au sud de Thanh-hoa.

*Saigon.* — Le Gouverneur de la Cochinchine s'est rendu à l'hôpital Lalung-Bonnaire au chevet du brancardier volontaire Lê-van-Bong et du téléphoniste de l'annexe du port de commerce, Mai-van-Giat, grièvement blessés lors du bombardement de Saigon. Il leur a remis la médaille d'honneur en or qui vient de leur être décernée par le Gouverneur Général de l'Indochine, pour les récompenser de leur belle conduite.

*26 mai.*

*Dalat.* — L'Amiral Decoux a inauguré le cercle-hôtel du Service Géographique.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

*27 mai.*

*Hanoi.* — L'épreuve écrite supplémentaire d'Histoire et de Géographie, instituée en 1944 à la 2e partie du Baccalauréat pour les centres du Tonkin, est notée sur 10 et affectée du coefficient 1.

— Un concours spécial de secrétaires stagiaires des P. T. T. ouvert aux seuls candidats de race cambodgienne et de race laotienne, aura lieu le 4 septembre 1944, respectivement à Phnom-penh et Vientiane.

*Dalat.* — L'Amiral Decoux a visité divers aménagements en cours à l'intérieur de la ville de Dalat, notamment les logements récemment construits pour les fonctionnaires annamites des Travaux Publics et des P. T. T.

*28 mai.*

*Hanoi.* — Une exposition relative à la Pêche côtière a lieu dans les galeries de la Maison de l'Information.

*Huê.* — Une messe de requiem est célébrée en la cathédrale de Phu-cam pour le repos de l'âme de M. le Résident Supérieur Graffeuil.

*29 mai.*

*Hanoi.* — Mgr Jean-Marie Phung, évêque de Phatdiêm, est décédé le 28 mai 1944. Sa mort prématurée est douloureusement ressentie par la population catholique de Ninh-binh.

# Naissances, Mariages, Décès...

## NAISSANCES.

TONKIN

Christine, fille de M. et de Mme **van Ryswyck** (21 mai 1944) ;

Georges, fils de M. et de Mme **Tisseyre** (22 mai 1944) ;

Geneviève, fille de M. et de Mme **Dancette** (23 mai 1944) ;

Maurice, fils de M. et de Mme **Lebruchec** (20 mai 1944) ;

Yvette, fille de M. et de Mme **Ruer** (22 mai 1944).

COCHINCHINE

Marie, fille de M. et de Mme **Dessoly** ;

Lucienne-Arlette, fille de M. et de Mme **Sinassamy** ;

Pierre, fils de M. et de Mme **Dubourg** ;

Denise, fille de M. et de Mme **Dang-van-Kiêt** ;

Marie-Jeanne, fille de M. et de Mme **Tourret** ;

Jeanne-Lucie, fille de M. et de Mme **Brouck** ;

Michel, fils de M. et de Mme **Rivera** (14 mai 1944) ;

Marie-Joël, fille de M. et de Mme **Baron** (15 mai 1944).

## FIANÇAILLES.

TONKIN

M. **de Farcy** avec Mlle **Yvonne Servanin** ;

M. **Alfred Bonnel** avec Mlle **Tchong Pong Ing** ;

M. **Emile Parageos** avec Mlle **Hoàng-thi-Sâm** ;

M. **Pierre Delage** avec Mlle **Jeanne van Pétegem** ;

M. **Henri Vilar** avec Mlle **Elise Vanderhasselt** ;

M. **Charles Rossi** avec Mlle **Jeanne Badès**.

## MARIAGES.

COCHINCHINE

M. Edouard **Hampartzoumian** avec Mlle Jeanne **Philippe** (15 mai 1944).

## DÉCÈS.

TONKIN

Mgr Jean-Marie **Phung** (28 mai 1944) ;

Mme vve Antoinette **Arnaud**, née Povey (26 février 1944).

COCHINCHINE

M. Jules **Caprini** (14 mai 1944).

# COURRIER DE NOS LECTEURS

~ **Directeur du Garage de la Gare, Hanoi.** — Nous vous remercions très vivement de vos renseignements ci-dessous transcrits, qui intéresseront nombre de nos lecteurs qui, comme nous, ne savent comment venir à bout des floraisons de leur système pileux :

« Me référant au dessin humoristique de votre numéro 193 sur « la crise des lames de rasoir »,

» Je vous signale qu'il est possible de décupler la durée des lames genre Gilette en les affûtant par un procédé à la portée de tous.

» Il suffit de posséder un verre à apéritif ayant environ 70 mm. de diamètre intérieur.

» Ce verre peut être cylindrique ou légèrement conique.

» L'opération consiste à frotter les deux faces de la lame, l'une après l'autre, sur les parois intérieures du verre.

» On commence à faire subir à chaque face une dizaine de frottements alternatifs, dans un mouvement concentrique à la courbure du verre.

» Puis on enlève le « morfil » formé sur le tranchant de la lame, en continuant la même opération par deux ou trois frottements semblables sur chaque face mais en « guillotine » c'est-à-dire en imprimant à la lame un déplacement d'avant en arrière pendant la fraction de rotation à l'intérieur du verre.

» La pression à exercer sur la lame doit légèrement déformer celle-ci, mais sans exagération.

» Ces renseignements pouvant intéresser vos lecteurs, nous vous autorisons à le publier. »

~ **P. S..., Hanoi.** — Cet abonné nous adresse la lettre suivante qu'il nous demande de transmettre à « qui de droit » :

« ... N'étant pas technicien, je vais peut-être dire de grosses sottises, et les gens du métier ne manqueront pas de les relever. Tant pis. Si autrefois quelque chose était pourri dans le royaume de Danemark, on ne m'enlèvera pas de l'idée qu'il y a quelque chose de... moisi au Central téléphonique de Hanoi.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

» Je me suis servi du téléphone manuel — quand il existait encore — à Paris et à Londres. Lorsque le numéro demandé ne pouvait être passé, le standard avertissait : « pas libre », ou « ce numéro ne répond pas ». A Hanoi, lorsque vous êtes supposé branché sur votre correspondant, on vous laisse tomber et nul ne se préoccupe de savoir si vous avez ou non votre communication. Bien plus — oh ! paradoxe — la téléphoniste, bien lunée parfois, vous demande gentiment si votre correspondant répond ou non. On pourrait supposer que celle qui établit les communications doit le savoir mieux que le malheureux abonné, seul au bout de son fil, tel le goujon au bout de la ligne du pêcheur.

» Pendant la communication, on s'intéresse à votre sort et l'on vous demande toutes les trente secondes si vous avez terminé, ceci tout spécialement quand vous êtes resté sans parler quelques instants (cas fréquent lorsque votre correspondant n'était pas à l'appareil). Il y a, ce me semble, un signal de fin de communication prévu : un tour de manivelle lorsque la communication est terminée. Tant que les interlocuteurs ne l'ont pas donné, celle-ci se poursuit, le contrat d'abonnement n'ayant pas prévu qu'il fallait parler, siffler ou chantonner son arrêt pour manifester son existence à la demoiselle du téléphone.

» Pour contrebalancer sans doute, après avoir voulu vous « couper » pendant que vous téléphoniez, on vous laisse « en l'air », ou bien branché indéfiniment sur votre précédent correspondant, alors que vous avez terminé. Vous pouvez alors rappeler et rappeler encore, tant pis pour vous, une à cinq minutes d'attente seront nécessaires avant d'obtenir un nouveau numéro.

» Pour éclaircir ce que le tableau aurait de trop noir, j'ajoute qu'il y a des matins bienheureux où une voix charmante vous répond : « Le 429 n'est pas libre, je vous le passe dès qu'il aura terminé », et où les conversations de la journée s'écoulent suivant un rythme harmonieux. Alors, pourquoi n'en est-il pas toujours ainsi ?

» Peut-être que les puissances qui président à nos destinées ne descendent pas jusqu'à ces humbles détails, le tableau de leur administration interposant le mol oreiller de la commodité entre le Central et elles. Cela nous amènerait à parler des standards privés. Ce sera pour une autre fois. »

~ **Lt F..., An-khê.** — Votre changement d'adresse a été effectué. Le numéro spécial sur l'« urbanisme » est épuisé. Nous regrettons, cher lecteur, que vous n'ayez pas signalé plus tôt que vous ne l'aviez pas reçu.

~ **J. L..., Douanes Saigon.** — Indiquer ancienne adresse et envoyer 0 $ 40 en timbres.

---

*Recherchons nos 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 132 d'*Indochine.
*Faire offre à la Revue.*

## Mots croisés no 161

*Horizontalement.*

1. — Général romain mort à Antioche, empoisonné, dit-on, en l'an 19 après J.-C.
2. — S'y attacheront si étroitement qu'ils sembleront en faire partie.
3. — Peut être provoquée par la vue, l'odorat et le goût — Critique d'art français, né à l'île d'Azz, mort à Paris en 1874.
4. — Précédée d'une note signifie « placée » — Il le faut faire au porc, si l'on veut l'engraisser.
5. — Pronom au pluriel — Possède un édifice devenu accidentellement unique dans son genre.
6. — Occupe dans la police le même rang que dans la milice — Causa la mort de celle dont une particularité du visage eût pu changer la face du monde.
7. — Le grand soleil de l'horticulteur.
8. — Place forte et ville maritime africaine prise par les Français en 1831 — Pour le cultivateur c'est la moisson.
9. — Ce que désirent être souvent les femmes — Se gonfle à l'air, jamais à l'eau.
10. — Cheval anglais renversé — Symbole chimique.
11. — Dépouillées de leur enveloppe extérieure.
12. — Accusés de réception.

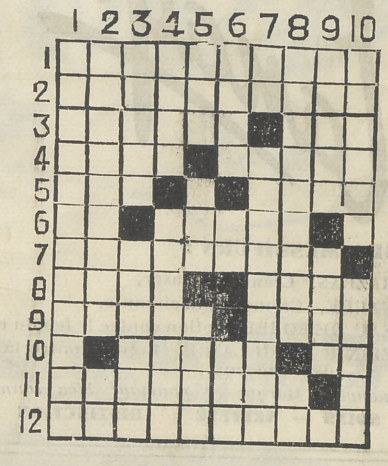


*Verticalement.*

1. — Pour arriver à le faire, M. Jourdain prenait des leçons de toute sorte.
2. — Certaine mondaine d'avant-guerre la voulait en argent ou même en or — Tête ou queue de mammifère du genre cachalot.
3. — Nom donné aux compagnons du Régent — Oracle brouillé.
4. — Clio ou Thalie — Droit féodal existant encore en certains pays de l'Europe mais qui fut aboli en France par l'Assemblée Constituante.
5. — Odin en est un Villi aussi — Ce que fit Henri III en décidant l'assassinat du Duc de Guise — Se rencontrent en sarcosporidie.
6. — Les âmes qui le sont bien, connaissent la vaillance avant les rides — Placez-y un fruit au milieu, vous aurez un physicien — Il lui faudrait une queue pour voir.
7. — Au milieu d'un département français — Inscriptions sur certains monuments particuliers.
8. — Aspirant à l'Ecole spéciale militaire — Se voient en tout sens.
9. — Comme les patinoires — Possédées.
10. — Mus par une sorte de ressort, ils se lèvent ou se baissent à volonté — Toujours creux mais pas profonds.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

**Solution des mots croisés nº 160**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | S | A | L | M | A | N | A | S | A | R |
| 2 | A | B | O | U | L | I | Q | U | E | ■ |
| 3 | I | R | I | S | E | ■ | U | ■ | R | D |
| 4 | N | I | N | O | N | ■ | I | D | E | E |
| 5 | T | ■ | T | I | E | N | T | ■ | ■ | S |
| 6 | S | T | A | R | ■ | O | A | S | I | S |
| 7 | U | R | I | ■ | F | U | I | E | ■ | I |
| 8 | L | I | N | S | ■ | E | N | C | A | N |
| 9 | P | L | E | U | T | R | E | R | I | E |
| 10 | I | L | ■ | I | D | A | ■ | E | G | R |
| 11 | C | E | N | T | ■ | I | N | T | R | A |
| 12 | E | R | S | E | S | ■ | O | S | E | S |

La *Table des matières* de l'année 1943, classée par auteurs et par matières, vient de paraître.

Elle est en vente chez nos dépositaires aux prix de 1 piastre.

La *Table des matières* de 1940 à 1942 inclus, déjà parue, est en vente chez nos dépositaires de Hanoi, Hué, Saigon et Phnompenh.

---

*Nous recherchons les numéros 14, 15, 16, 19 et 20 de la Revue* Excursions et Reconnaissances.

*Prière faire offres à la Revue.*

Tanagra

**TANAGRA-MESSIFURS :**

RAZRAS, Crème à raser,
NACRÉ, Crème adoucissante,
EAU DE BORÉE, Lotion contre le feu du rasoir,
ELIXIR CAPILLAIRE, Lotion contre la chute des cheveux.

*Une nouvelle Marque et pourtant bien connue.*

**SOINS — NETTETÉ DISTINCTION**

AU CINÉMA

MAJESTIC

**SAIGON**
**HANOI**

Les meilleurs films

dans les meilleures salles

**COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS
Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement
-:- *Direction Générale à Saigon : 72 Rue Paul-Blanchy* -:-

**Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat**

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE
*de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifique*

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
*de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...*

***Registre de Commerce Saigon Nº 278***

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté nº 6921 du 2-10-42).
Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH. Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques





# SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

*Siège Social :* 62 bis, *Avenue d'Iéna, PARIS*

*Inspection :* 69, *Bd Francis-Garnier, HANOI*

***TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :***

Etude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, reparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

***Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :***

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.


Université Côte d'Azur. Bibliothèques

IMPRIMERIE

# TAUPIN & Cie

8-10-12, RUE DUVILLIER - HANOI. TÉL. 147-148

=OFFSET=
PHOTOGRAVURE
TYPOGRAPHIE
=RELIURE=

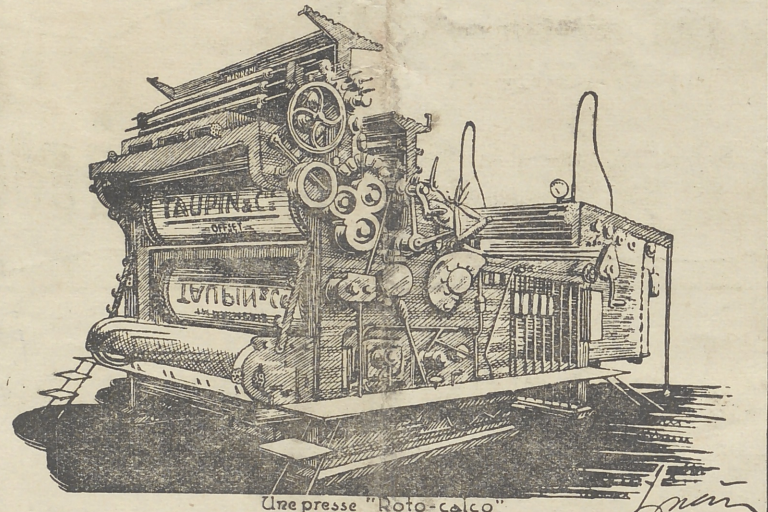


Une presse "Roto-calco"

Université Côte d'Azur. Bibliothèques